



Habitat et Interventions Sociales

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Sommaire

1. Éditorial du Président, Monsieur Philippe CROUZET	p. 5
2. Introduction	p. 6
3. Chiffres Clés 2021	p. 7
4. Événements marquants de l'année	p. 8
5. Nos savoir-faire	p. 9
6. Nos missions	p. 10
7. Pôle Coordination de l'offre de logements et partenariats	p. 11
8. Pôle Mobilité nationale	p. 16
9. Focus – 3 nouvelles missions APAGAN / MUS Epinay-sur-Seine / ORCOD IN Grigny	p. 23
10. Pôle Fluidité régionale	p. 26
11. Pôle Interventions sociales et territoires	p. 33
12. Nos atouts pour réaliser nos missions	p. 42
13. Notre organisation	p. 47

EDITORIAL DU PRESIDENT



En dépit d'un contexte sanitaire toujours difficile, l'année 2021 a été marquée par une reprise de notre activité. Nous avons ainsi retrouvé, et même dépassé, s'agissant notamment du nombre de ménages accompagnés et relogés, nos résultats antérieurs à 2020.

Nous avons poursuivi nos actions dans un souci constant d'amélioration du service rendu. Dans la perspective de la mise en œuvre du Logement d'Abord, nous avons ainsi contribué aux politiques publiques qui répondent aux besoins des personnes mal logées d'Ile-de-France, en favorisant la fluidité dans les structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil et du secteur Accueil, Hébergement, Insertion. Nous participons activement à plusieurs projets de renouvellement urbain liés à des copropriétés dégradées, comme à Clichy-sous-Bois ou Grigny.

Enfin, de nouvelles missions nous ont été confiées : nous avons notamment été chargés d'accompagner les ménages afghans accueillis en France dans le cadre de la mission APAGAN.

Je tiens à remercier toutes nos équipes pour l'engagement dont elles ont fait preuve tout au long de cette année 2021, malgré les tensions et difficultés ressenties dans tout le secteur. Que ce soit lors d'interventions d'urgence ou dans le cadre de nos missions habituelles, elles ont de nouveau démontré leur capacité à s'adapter et à être réactives, dans l'intérêt des personnes rencontrées.

Je remercie également le préfet de la Région Ile-de-France pour la confiance qu'il a de nouveau accordée au Groupement, établissement unique en France, qui depuis près de 30 ans assure des missions d'intérêt général en faveur des personnes mal logées.

C'est avec le même état d'esprit de mobilisation et d'innovation que nous poursuivrons nos missions en lien avec nos partenaires publics, associatifs ou privés, afin de favoriser l'accès au logement et l'insertion des publics les plus fragiles, et contribuer ainsi au maintien d'une société solidaire.

Philippe Crouzet

INTRODUCTION

Une pluridisciplinarité renforcée, au service de la personne accompagnée

Nous avons renforcé cette année la pluridisciplinarité de nos équipes, dans une volonté de décloisonnement des savoir-faire et expertises, afin d'offrir à nos publics un accompagnement optimal. Travailleurs et médiateurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle et gestionnaires de relogement associent leurs compétences au service des personnes qu'ils accompagnent.

A cette organisation du travail reposant sur la complémentarité des métiers s'est ajoutée une coopération interservices accrue, une coordination des actions qui a permis de reloger plus de 4300 ménages, sortant d'hébergements, mal logés ou vivant en habitat indigne.

Une diversification de l'offre de logements

Nous avons par ailleurs développé nos partenariats afin de diversifier l'offre accessible et ainsi favoriser l'accès au logement des ménages que nous accompagnons, de répondre au mieux à la variété des profils et situations. Nous avons ainsi noué des partenariats avec des acteurs du parc privé et du logement accompagné. Nous avons également poursuivi nos actions en faveur de la mobilité nationale.

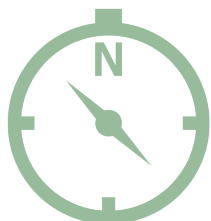
C'est dans un esprit d'innovation que nous avons investi ces secteurs qui génèrent a priori et représentations parfois erronées, tant de la part des intervenants sociaux et des bailleurs que des ménages, et qui requièrent un travail d'acculturation.

Un établissement de référence pour l'accompagnement vers le logement

Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, nous développons depuis 2019 des actions de sensibilisation sur ce thème à destination de nos partenaires. Nous avons cette année créé un service spécifique, Formation, Observation et Développement (FOD), qui s'est accompagné d'une diversification de notre offre de formation, notamment avec la mise en place de formations-actions dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Le Groupement s'affirme ainsi comme une plateforme de référence, sur le volet formation mais aussi en matière de capitalisation des connaissances, notamment à travers le renforcement de nos études, réalisées avec la volonté d'associer les personnes bénéficiaires de nos missions à la conduite et l'évaluation de nos actions. Ce travail d'observation et de recueil de données a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu et de promouvoir des outils adaptés auprès de nos partenaires.

CHIFFRES-CLÉS 2021



7 179 ménages

ont bénéficié de diagnostics
de leur situation sociale en vue
d'une orientation adaptée



3 311
ménages

ont été accompagnés
dans leur projet d'accès à
un logement



4 367

ménages ont été relogés dans un
logement de transition ou pérenne

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

JANVIER

- Lancement de la mission AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'hébergement pour l'insertion par le logement des ménages hébergés en Ile-de-France)
- Création du service Formation, Observation et Développement

FÉVRIER

- Poursuite de la MOUS LHI de Saint-Denis
- Entrée de la Mayenne dans le programme EMILE

MARS

Lancement des formations-actions au sein de centres d'hébergement généraliste (CHRS)

JUIN

- Mission d'urgence sociale auprès de BPI hébergés dans les centres AFPA

JUILLET

Lancement de la mission ORCOD IN Grigny : Assurer le relogement et l'accompagnement social des occupants d'immeubles de la copropriété de Grigny 2

SEPTEMBRE

Lancement de la mission APAGAN : Orienter les ressortissants Afghans accueillis en France vers des solutions de logement

NOVEMBRE – DÉCEMBRE

- Mission d'urgence sociale d'Epinay-sur-Seine
- 1^{er} séminaire sur le Parc privé / Partenariat avec Soliha AIS

NOS SAVOIR-FAIRE

Créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions Sociales est un organisme public à disposition du Préfet de la Région d'Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner vers le logement, ou le relogement, des publics en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Son expertise, sa réactivité et sa capacité d'intervention rapide pour entrer en contact avec les ménages, afin d'établir un diagnostic de leur situation sociale et de leurs besoins, permettent de mobiliser l'ensemble des intervenants publics ou privés susceptibles d'intervenir dans le processus de relogement.

DIAGNOSTIQUER ET ACCOMPAGNER

Nous évaluons la situation sociale des ménages et leur proposons un accompagnement social et personnalisé, afin de favoriser leur relogement et renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

COORDONNER

Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation entre l'offre locative et la demande des ménages. Nous participons également au relogement de personnes dans le cadre de projets de restructuration urbaine.

INTERVENIR

Nous menons des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêté de péril...). Lors de ces missions, nous pouvons être chargés de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, qui permettront de leur proposer une orientation adaptée.

NOS MISSIONS

COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Nous sommes chargés de coordonner des dispositifs régionaux d'accès au logement (Solibail et le protocole Etat-Action Logement) et nous développons des partenariats permettant de diversifier l'offre de logement pour les publics que nous accompagnons.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ NATIONALE

Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère être, plus largement, un formidable outil d'insertion sociale.

FAVORISER LA FLUIDITÉ RÉGIONALE

Les dispositifs d'hébergement de l'Ile-de-France font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation. Nous menons deux missions (IRF et AGHIL) sur le territoire francilien, qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement et de fluidifier le système.

INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous mobilisons, à l'échelle territoriale, différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy...). Nous intervenons également dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN) et réalisons des actions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Mous Saint-Denis).

PÔLE COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Nous sommes chargés de coordonner deux dispositifs régionaux d'accès au logement : Solibail et le protocole d'accord entre l'Etat et Action Logement visant à renforcer l'application du droit au logement en Île-de-France. Notre objectif 2021 était de développer nos partenariats afin de favoriser l'accès au logement des ménages que nous accompagnons et diversifier l'offre accessible pour ces publics. Nous avons à cet effet mis en place des partenariats avec des structures pourvoyeuses d'offres de logement dans le parc privé, le logement intermédiaire et le logement tremplin.

Afin de faciliter l'adéquation entre l'offre de logements proposée et la demande des ménages, nous assurons une étude minutieuse des dossiers des personnes et une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes. Ce rôle d'interface entre tous les acteurs permet de sécuriser les procédures de relogement et ainsi de contribuer à la fluidité hébergement-logement en Île-de-France.

SOLIBAIL

Prioritairement destiné à des familles hébergées par l'État qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome, Solibail est un dispositif d'intermédiation locative qui fait intervenir un organisme tiers (une association agréée) entre un propriétaire et un locataire. L'objectif est de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté, assorti d'un accompagnement, et de protéger le propriétaire contre les loyers impayés et la dégradation du logement. Les associations gestionnaires sont les locataires et assurent le paiement des loyers, l'entretien et la remise en état du logement. Les ménages participent au loyer en fonction de leurs ressources et disposent du logement pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Depuis sa création en 2008, nous assurons, à l'échelle régionale, le pilotage opérationnel du dispositif en garantissant l'adéquation entre la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés).

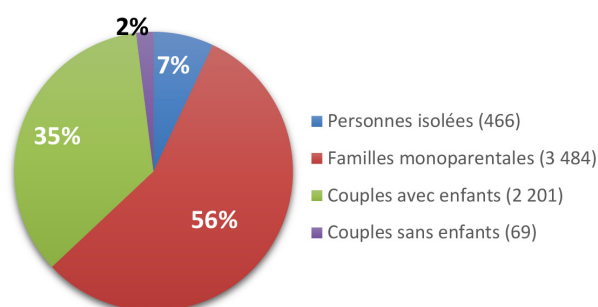
Nous assurons la coordination des entrées et sorties des logements, en nous appuyant sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les associations gestionnaires. Nous vérifions en outre que les logements proposés par les associations chargées de leur captation correspondent aux normes d'un logement décent et sont adaptés aux besoins des ménages en matière de localisation et de typologie.

Les associations assurent par ailleurs un accompagnement social des ménages (gestion du budget, aide aux démarches administratives...).

Le dispositif doit permettre aux ménages de se stabiliser et de devenir autonomes, dans des logements de qualité, en vue d'intégrer un logement pérenne.

Profil des ménages

Composition familiale



Emploi et ressources

66 % des ménages logés ont un emploi ou disposent de ressources stables (tous types de contrats de travail, formation rémunérée, retraites) contre 34 % sans emploi (bénéficiant de l'Aide au Retour à l'Emploi ou de minima sociaux).

A leur entrée dans Solibail, 57% des ménages étaient hébergés à l'hôtel, 31% en structure d'hébergement, 6% dans le Dispositif National d'Accueil (Solibail réfugiés), 3% sont entrés au titre du DAHO (Droit à l'Hébergement Opposable), 3% se trouvaient dans une autre situation (victimes de violences, sous le coup d'une mesure d'expulsion...).

Bilan 2021

Au 31 décembre 2021, le dispositif accueillait 6 220 ménages représentant 20 661 personnes (soit une augmentation de 6% par rapport à 2020).

1 858 ménages sont entrés dans le dispositif (+24% par rapport à 2020) **et 1 472 ménages en sont sortis** (+46% par rapport à 2020), en très grande majorité vers du logement social (à 91%).

676 logements ont été vérifiés (soit une moyenne de 56 logements par mois).

Sorties du dispositif SOLIBAIL

Depuis la mise en place du dispositif, les 10 575 ménages qui en sont sortis ont en moyenne passé 903 jours dans leur logement. 30% d'entre eux y ont séjourné plus de 36 mois.

Concernant les 1472 ménages sortis en 2021 :

- ✓ 91 % ont été relogés dans un logement social ;
- ✓ 1 % a été relogé dans le parc privé ;
- ✓ 6 % sont partis volontairement ou ont trouvé des solutions personnelles ;
- ✓ 2 % ont été expulsés.

SOLIBAIL RÉFUGIÉS

Nous expérimentons depuis 2018, à la demande de l'Etat, le dispositif « Solibail Réfugiés » qui permet d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées et ayant bénéficié d'un accompagnement vers le logement réalisé par nos services sociaux. En leur permettant notamment de démarrer un parcours résidentiel qu'ils n'ont en général pas connu dans leurs pays d'origine et de bénéficier d'un accompagnement au logement, ce dispositif s'avère particulièrement adapté aux spécificités des personnes réfugiées.

L'âge moyen des personnes bénéficiant du dispositif est de 32 ans et leur revenu moyen de 1182,26 euros. Elles restent en moyenne 586 jours dans le dispositif, ce qui traduit une forte rotation et une durée de séjour plus courte que dans l'ensemble du dispositif Solibail. 85% des ménages réfugiés sont ainsi relogés en moins de 18 mois contre 75% des ménages du Solibail généraliste*. A cet égard, Solibail Réfugiés répond parfaitement aux enjeux de fluidité du système.

Parmi les 1858 ménages entrés dans Solibail en 2021, 113 sont des réfugiés, soit 6% des entrées.

**ces données concernent la période 2018-2021*

Bilan 2021

113 ménages (138 personnes) réfugiés ont intégré le dispositif

48 en sont sortis vers un logement pérenne, dont 38 dans le parc social.

PROTOCOLE ÉTAT - ACTION LOGEMENT

Nous participons à la coordination du protocole Etat-Action Logement depuis 2007, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'Intermédiation locative Solibail. Les ménages doivent avoir un lien à l'emploi pour bénéficier de ce dispositif.

Nous rapprochons les demandes de logement des ménages des propositions transmises par Action Logement Services et accompagnons le montage des dossiers en lien avec les équipes des structures d'hébergement, jusqu'au relogement définitif des ménages.

Notre capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec nos partenaires orienteurs (SIAO, structures d'hébergement, gestionnaires Solibail...), notre connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux, nous permettent d'être un acteur pivot du dispositif et d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

L'année 2020 avait été marquée par une forte diminution des propositions de logements transmises, la crise sanitaire ayant entraîné une baisse de la rotation dans le parc social, notamment lors du premier confinement. **En 2021, 865 propositions de logements ont été transmises par Action Logement Services, soit une hausse de 21 %.** Les typologies les plus représentées sont essentiellement les T2 (39%), les T3 (32%) et les T1 (18%). 63% de ces logements sont situés en grande couronne, 32% en petite couronne et 5% à Paris.

Les départements les plus représentés sont, comme en 2020 et par ordre décroissant, le Val-d'Oise, les Yvelines, la

Seine-Saint-Denis et l'Essonne.

Profil des ménages

Tous les ménages ont un lien à l'emploi, condition pour bénéficier du protocole. La part des personnes en recherche d'emploi est restée stable entre 2020 et 2021, soit 6%. Le montant moyen des ressources mensuelles des ménages était de 1 540 €.

Situations d'hébergement ou de logement des ménages avant le relogement :

38% vivaient en résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants ; 21 % résidaient dans un logement Solibail ; 20% dans un dispositif dédié aux demandeurs d'asile ; 11% dans un hébergement d'urgence ou à l'hôtel ; 4% étaient hébergés en CHRS (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) ; 6% se trouvaient dans une autre situation (logements temporaires...).

Relogements

59% des ménages sont restés dans le même département tandis que 41% en ont changé. La mobilité interdépartementale est particulièrement forte pour les ménages initialement hébergés à Paris (76%) et en Petite Couronne (50-55%).

Bilan 2021

542 ménages relogés, soit 1 138 personnes

Sur l'ensemble des ménages, **236 étaient réfugiées**, soit 43,5% des ménages (359 personnes).

Al'In, la plateforme locative en ligne d'Action Logement

AL'In est une plateforme d'offres de logements en ligne gérée par Action Logement et lancée en 2020. Elle a pour objectif de permettre à tous les salariés de créer un espace personnel et de se positionner ainsi directement sur des offres de logements.

Un espace dédié a été créé sur AL'In pour le GIP HIS en 2021, nous permettant de traiter des offres de logements qui nous sont spécifiquement affectées. Notre objectif est d'accompagner les ménages que nous suivons dans la création de leur espace AL'IN et de le rattacher à l'espace GIP HIS. Plus d'une centaine de comptes de ménages que nous accompagnons a ainsi été créée et rattachée à notre espace.

A terme, il est prévu de transférer entièrement la mise en œuvre du Protocole Etat-Action Logement sur la plateforme AL'In. Nous avons sensibilisé nos équipes sur ce dispositif de location choisie qui va fortement impacter le fonctionnement d'Action Logement.

DIVERSIFICATION DES OFFRES DE LOGEMENT

Afin de diversifier les solutions de logement que nous pouvons proposer aux ménages accompagnés, plusieurs partenariats ont été mis en place en 2021 avec des acteurs du parc privé, du logement intermédiaire et du logement temporaire.

Parc privé et logement intermédiaire

Le parc privé et le logement intermédiaire offrent la possibilité à des ménages ayant les ressources suffisantes pour assumer un loyer dans le parc privé, de trouver un logement. Ce type de logement est très peu sollicité, tant par les professionnels que par les personnes accompagnées, et nécessite un travail d'acculturation.

Profil type des ménages identifiés pour le Parc Privé



Si le logement privé ne peut être envisagé pour tous les ménages, il s'avère pertinent pour une partie d'entre eux et doit être appréhendé comme une opportunité d'élargir l'offre de logements.

Une convention a ainsi été établie avec Soliha AIS (Agence Immobilière Sociale) afin de reloger 15 Bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés par le GIP HIS, avec des loyers en moyenne 15% moins chers que dans le parc privé classique. Loca' Rythm, Agence Immobilière à Vocation Sociale (réseau FAPIL), située dans le 95, nous transmet pour sa part des offres de logement de 15 à 20% moins chères que dans le parc privé classique.

Nous avons en outre développé un partenariat avec Action Logement qui nous envoie des offres de logements intermédiaires. Avec un fonctionnement entre le social et le privé, les loyers de ces logements sont plafonnés à environ 15% en-dessous des prix du marché.

Bilan 2021

8 ménages ont été relogés dans le parc privé

(6 personnes seules et 2 couples avec enfants).

2 ménages relogés dans des logements intermédiaires

(un couple sans enfants et une personne seule).

Logement temporaire (Foyers de Jeunes Travailleurs, résidences sociales)

Le logement temporaire est conçu comme un tremplin vers le logement autonome. Nous avons noué des partenariats avec quatre acteurs majeurs de ce dispositif :

- Alteralia, via des positionnements au sein de leur FJT à Aubervilliers ;
- ARPEJ pour leurs résidences sociales de Vincennes et Fresnes ;
- Un partenariat spécifique avec Action Logement qui met à notre disposition des places dont ils sont réservataires au sein de plusieurs structures de la région Ile-de-France ;
- Un partenariat avec ADEF qui dispose d'une quarantaine de résidences en région parisienne.

La totalité des ménages relogés en 2021 est composée de personnes seules, toutes en situation d'emploi stable. Outre la faiblesse de leurs revenus, la plupart de ces personnes n'ont aucune expérience dans un logement en France (c'est notamment le cas pour les réfugiés) et sont peu autonomes dans la gestion courante d'un logement. Il est par conséquent nécessaire de les accompagner vers une autonomie qui leur permettra d'accéder à un logement pérenne.

Bilan 2021

Action Logement : **15 relogements**

FJT Aubervilliers : **3 relogements**

ARPEJ : **2 relogements en résidence sociale**

FOCUS PARC PRIVÉ

> Séminaire parc privé

Nous avons organisé dans nos locaux un séminaire sur le relogement dans le parc privé, destiné aux agents du GIP HIS, le 23 novembre 2021. Il a permis de faire découvrir à l'ensemble des agents l'éventail des possibilités de relogement offertes par le parc privé, les aides et dispositifs mobilisables pour y accéder.

Plusieurs intervenants étaient invités :

Frédéric Strazzulla, gestionnaire immobilier à l'agence L'Adresse ; Natalia Gaire et Sophie Ouraghi, respectivement directrice et responsable d'une agence immobilière sociale chez Soliha AIS Ile-de-France ; Florence De la Villeguerin, d'Action Logement Services (ALS) ; Christelle Izard et Bertrand Fournaut, Directrice territoriale Paris et Chargé de Relation Entreprises chez ALS ; Laurent Miroudot, chef de projets Logement pour le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).



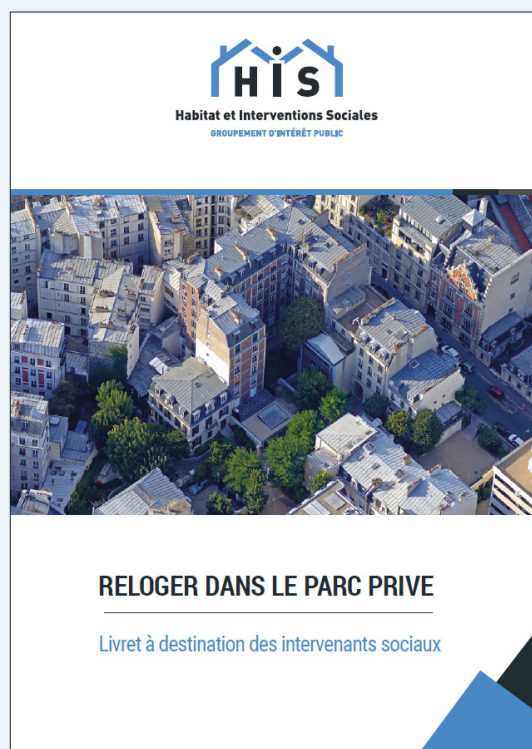
> Création d'outils

Un livret présentant le relogement dans le parc privé a été élaboré à l'attention des intervenants sociaux. Il présente des pistes concrètes de recherche, les bases juridiques, les aides mobilisables... Une brochure à destination des ménages rencontrés par les intervenants du GIP HIS a également été créée.

> Atelier « Comment mobiliser le parc privé à des fins sociales ? »

Nous avons mis en place un atelier destiné à nos partenaires sur la thématique spécifique du logement dans le parc privé.

Il a pour objectifs d'amorcer un changement de perspective d'accompagnement des publics hébergés et d'identifier les partenaires adéquats.



Monsieur Al Noor, 30 ans, a été relogé via Action Logement début novembre à Cergy dans un logement intermédiaire. Il résidait auparavant dans un petit studio situé dans les locaux de l'AFPA de Champs-sur-Marne, qu'il occupait depuis décembre 2019.



Je suis satisfait de mon nouveau logement, il est neuf, très propre et situé dans un quartier calme. C'est un 2 pièces de 40m², avec un grand salon et un balcon. Je l'ai obtenu au bon moment, alors que je devais quitter l'hébergement dans lequel je me trouvais, à Champs-sur-Marne, avant le 31 décembre 2021.

Au départ, je cherchais un logement social mais les délais pour en obtenir un sont vraiment longs. J'ai rencontré S., un médiateur social du GIP HIS, à la fin du mois de juin de cette année. Il m'a parlé de cette offre d'Action Logement pour un logement privé et 3 mois plus tard mon dossier a été accepté. Le loyer est plus élevé que dans le social, mais avec les aides de la CAF, ça ira. Tout a été très rapide et je remercie le GIP HIS pour son aide. »

PÔLE MOBILITÉ NATIONALE

Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes mal logées d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère plus largement être un formidable outil d'insertion sociale.

Pour des ménages en grande difficulté, notamment ceux résidant dans un territoire francilien caractérisé par un déficit de logements adéquats et rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, la mobilité nationale offre de réelles opportunités, tant en matière de logement que sur un plan professionnel.

2021 a été caractérisée par la mise en place d'une nouvelle organisation opérationnelle du programme EMILE : de nouvelles missions nous ont été confiées afin de renforcer la fluidité des parcours.

PROGRAMME EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi)

Lancé en juin 2019 et piloté par la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, la DIHAL*, la DGEFP**, la DGCS*** et la DGEF****, EMILE propose à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements disponibles. **La coordination nationale de ce programme novateur nous a été confiée par l'Etat.**

En proposant à des personnes volontaires à la mobilité d'accéder à la fois à un logement et un emploi qui valorise leurs savoir-faire, EMILE a été conçu comme un outil d'insertion complet.

Coconstruit en Ile-de-France avec les personnes candidates (seules ou en famille), le projet prend en compte leurs souhaits, compétences et éventuels besoins de formation. Une immersion de 5 jours dans le territoire d'accueil leur permet de rencontrer des employeurs, de découvrir leur futur lieu de vie et de décider s'il leur convient. Si le projet d'installation est validé, l'accompagnement des candidats se poursuit sur place afin de faciliter leur emménagement et leur insertion dans le tissu local.

En 2021, le programme EMILE comprenait 7 territoires d'accueil : le Cantal, le Cher, l'Indre, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Seine-Maritime. La crise sanitaire a eu des conséquences sur l'activité de certains d'entre eux, avec des répercussions sur le programme. L'opérateur Cité Caritas dans le Maine-et-Loire a ainsi quitté le programme en mars et le Groupe SOS en Seine-Maritime a suspendu sa participation durant 3 mois avant de réintégrer le programme quand s'est amorcée la reprise des embauches dans des secteurs clefs du territoire.

Un nouveau modèle pour une fluidification des parcours

Un nouveau modèle d'accompagnement a été défini pour l'année 2 du programme, qui a démarré le 1^{er} octobre 2020 et s'est achevée fin décembre 2021 ; en raison de la crise sanitaire, il n'a pu pleinement être mis en place qu'à partir de janvier 2021.

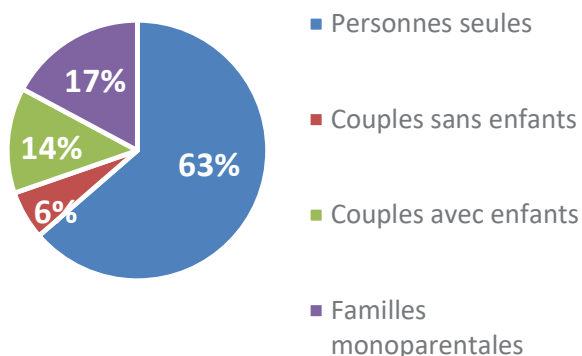
Ce modèle a eu pour objectif de gagner en fluidité et efficacité, en insistant sur l'insertion professionnelle et la réponse aux besoins des territoires d'accueil. Il a notamment intégré un nouvel et unique opérateur d'accompagnement des candidats en Ile-de-France, l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences).

Dans le cadre de cette réorganisation, le GIP HIS s'est vu confier de nouvelles missions, dont le diagnostic socio-professionnel de tous les candidats du programme et la coordination entre les territoires et l'Ile-de-France. La mise en place de ce nouveau modèle s'est accompagnée d'une réelle dynamique, avec **une augmentation croissante des immersions et des installations au fil des mois** – respectivement multipliées par 3 et 5 par rapport à l'année 1 du programme.

Profil des 232 candidats ayant finalisé leur diagnostic socio-professionnel et toujours en cours d'accompagnement (octobre 2020 - décembre 2021)

Nous avons réalisé le diagnostic socio-professionnel des candidats EMILE, par téléphone et en présentiel, dans un délai maximum de 3 mois après leur inscription.

Composition familiale



- 62% des candidats sont des hommes ;
- 147 candidats sont des personnes seules, 40 des familles monoparentales, 30 des couples avec enfants, 15 des couples sans enfants ;
- 44 ménages sont bénéficiaires de la protection internationale.

29% sont hébergés chez des proches, 25% résident dans une structure d'hébergement, 13% sont sans abri, 9% sont hébergés à l'hôtel ; 24% se trouvent dans une autre situation (en logement-foyer, camping, sous-locataire...)

28% vivent à Paris, 24% en Seine-Saint-Denis, 11% dans le Val-de-Marne, 9% dans le Val d'Oise. Les départements 77, 78 et 91 représentent chacun 6% des candidats.

A l'entrée dans le programme, les principales sources de revenus sont le revenu de solidarité active (42%), un salaire (14%), l'allocation chômage (13%). 24% des candidats déclarent n'avoir aucune ressource.

Premières rencontres nationales du programme EMILE

Les 24 et 25 novembre ont eu lieu, dans nos locaux, les premières rencontres nationales du programme EMILE. Ces deux journées, ouvertes aux opérateurs et partenaires du programme, avaient pour objectifs de :

- ✓ Partager, entre les acteurs du programme, un retour d'expérience après 2 ans de mise en œuvre ;
- ✓ Identifier les réussites et les difficultés rencontrées ;
- ✓ Elaborer des propositions d'ajustements pour la poursuite du programme.

Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, a ouvert ces rencontres, organisées autour d'ateliers thématiques (construction de parcours avec les candidats à la mobilité ; lien avec les entreprises et animation du réseau emploi/formation ; objectifs et conditions de réalisation des immersions).

Charles Duportail, Conseiller logement à la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté était également présent.

* Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

** Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

***Direction Générale de la Cohésion Sociale

**** Direction Générale des Etrangers en France

Bilan année 2 (octobre 2020 – décembre 2021)

1390 personnes ont contacté le GIP HIS pour obtenir des informations sur le programme

232 diagnostics socio-professionnels finalisés ; 154 immersions concrétisées

124 personnes installées dans les territoires d'accueil

Création d'un nouveau site internet

Mis en ligne en novembre, le nouveau site « Plateforme et Territoires » propose une interface intégralement revue, dynamique, intuitive et moderne.

Plus orienté vers les candidats à la mobilité, il met davantage l'accent sur les différentes étapes de l'accompagnement et le volet insertion professionnelle. Les pages consacrées aux territoires valorisent l'attractivité des départements d'accueil, proposant témoignages de personnes installées,

actualités, informations sur l'emploi et l'environnement général... Des tests utilisateurs réalisés avec des candidats du programme EMILE ont permis de recueillir leurs avis sur le site, d'évaluer la fluidité de la navigation et l'accès aux informations.

Le site permet également aux acteurs du secteur (social et de l'insertion professionnelle), notamment ceux d'Ile-de-France, de disposer d'un outil plus complet et adapté lors du positionnement des candidats sur les départements.



www.programme-emile.org

Alors qu'il se trouvait dans une situation précaire en Ile-de-France, Olivier s'est inscrit au programme EMILE et a bénéficié d'un parcours accéléré pour s'installer dans le Cher.



A Paris, j'étais sans emploi et je vivais dehors ou j'étais hébergé par ma famille quand c'était possible. Je voulais quitter la région parisienne, tenter ma chance ailleurs avec mon expérience dans le bâtiment et je me suis inscrit au programme EMILE. Au départ, je souhaitais aller dans le Cantal mais il y avait peu d'offres dans mon domaine dans la région et sur les conseils de A., le Conseiller en Insertion Professionnelle du GIP HIS qui me suivait, je me suis réorienté vers le Cher. Il m'a mis en contact avec la référente EMILE du territoire, qui a trouvé des offres correspondant à mon profil.

Je suis parti en immersion à Bourges en février 2021. On m'a donné le nécessaire pour le séjour, le billet de train, une enveloppe pour les repas, un logement, et à mon arrivée j'ai pu visiter la ville. Le lendemain, j'ai commencé une PMSMP* dans l'entreprise ACI Scd Œuvre bâtiment qui a duré 3 jours. Suite à cet essai, j'ai obtenu un CDDI** en peinture avec l'association Relais 18 qui a débuté le 1^{er} mars.

Je suis installé à Vierzon, dans un grand studio de 37 mètres carrés pour lequel je paie moins de 100 euros. J'ai tout de suite beaucoup aimé la ville, la vie y est beaucoup plus calme qu'à Paris, j'ai tous les commerces à proximité de chez moi et j'ai même trouvé un endroit pour exercer ma passion, la pêche !

Les personnes qui m'ont accompagné sont vraiment compétentes, je les remercie infiniment. J'ai l'impression que ce programme a été fait pour moi, il m'a permis de m'en sortir et de commencer une nouvelle vie. »

* Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel - ** Contrat à Durée Déterminée d'insertion



LA PLATEFORME NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Créée en 2015 par l'Etat, la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés a pour mission d'accompagner l'accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans une perspective de solidarité nationale des territoires.

Nous assurons la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), la

Direction Générale des Etrangers en France (DGEF) et la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR), en garantissant la mise en adéquation des besoins de logement des personnes réfugiées avec des offres de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France).

Dans ce cadre, nous coordonnons 2 missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

MISSION MOBILITÉ NATIONALE

La mobilité géographique s'avère être un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des personnes réfugiées, notamment celles résidant sur le territoire francilien, l'accès au logement y étant particulièrement difficile.

Nous garantissons l'adéquation des offres de logements disponibles identifiés dans les régions, issus du parc privé ou public, **avec les besoins de personnes réfugiées** et hébergées dans le Dispositif National d'Accueil ou des structures d'hébergement généraliste, sur l'ensemble du territoire. Ces relogements ont pour objectif de faciliter l'insertion des personnes, notamment grâce à l'accompagnement social assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement.

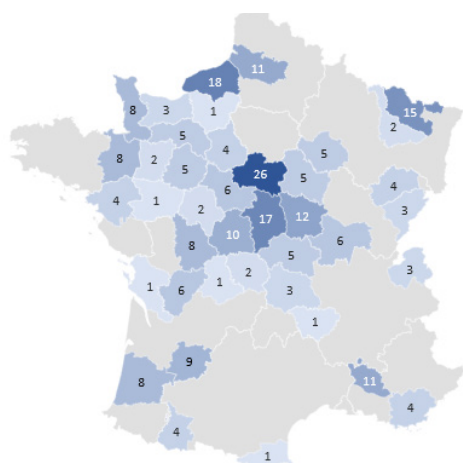
Le projet de mobilité repose sur le volontariat et est coconstruit avec le ménage. La proposition prend en compte la composition familiale, l'adéquation avec le projet de vie et, dans la mesure du possible, les vœux de localisation. Les ménages orientés en mobilité nationale sont généralement bénéficiaires des minima sociaux ; l'accès à l'emploi constitue par conséquent un élément important de l'accompagnement social proposé par nos partenaires dans les territoires d'accueil.

Avec **710 nouvelles demandes de mobilité en 2021**, la plateforme demeure un dispositif attractif auprès des réfugiés, notamment ceux qui résident en Ile-de-France et représentent plus de la moitié des candidats à la mobilité (365). Les médiations multipartites que nous proposons entre équipes sociales du centre d'hébergement, celles du territoire d'accueil et les ménages participent à cette attractivité : elles permettent de s'assurer de la bonne transmission des informations, de favoriser l'adhésion du ménage à l'offre de logement et son intégration dans le territoire d'accueil.

Le délai entre l'enregistrement de la demande de mobilité et l'arrivée sur le territoire est de 102 jours pour les ménages relogés, ce qui témoigne de la **réactivité de la plateforme**.

Profil des 251 ménages relogés

- La taille moyenne des ménages relogés est de 2,7 personnes ;
- 34 % sont composés d'une seule personne et 30% des ménages sont des familles monoparentales ;
- 62 % des bénéficiaires sont de sexe masculin et âgés de 35 ans en moyenne ;
- Parmi les **43 nationalités représentées**, les Afghans constituent 27% des personnes relogées, suivis des Erythréens et des Guinéens (7,6% chacun) ;
- 67% des ménages étaient hébergés dans un centre du Dispositif National d'Accueil.



Départements d'accueil des ménages relogés en 2021

Bilan 2021

251 ménages relogés en mobilité, soit 681 personnes (358 adultes et 323 mineurs).

41 départements ont remonté des logements disponibles durant l'année, certains pour la première fois depuis la création du dispositif (256 logements remontés).

72,5% des relogements ont été réalisés dans le parc social et 22% dans le parc privé.

SESSIONS DE PRÉSENTATION ET D'ÉCHANGES SUR LA MOBILITÉ NATIONALE DANS LES LOCAUX DU GIP HIS

Plusieurs ateliers collectifs ont été organisés dans nos locaux, afin de présenter la mobilité nationale à des ménages Bénéficiaires de la Protection Internationale que nous accompagnons. Cette modalité d'échanges, qui offre notamment la possibilité aux BPI d'avoir des entretiens individualisés avec des professionnels aux compétences diverses, s'avère particulièrement constructive.

Parmi les événements organisés :

- **Une présentation par l'association Viltàis de son programme Mobilis**, permettant de proposer des logements hors Ile-de-France, ainsi qu'un accompagnement socio-professionnel dans le territoire d'accueil. Elle a été suivie d'une session de « speed dating » au cours de laquelle chaque ménage volontaire a été reçu individuellement par un binôme composé d'un chargé de mobilité de la PNLIR et d'un salarié de Viltàis, afin de recueillir ses souhaits, son projet professionnel et de l'orienter vers le territoire adéquat et le logement adapté à sa situation.
- **Un atelier Mobilité nationale organisé le 14 octobre dans nos locaux**, dans le cadre de la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants, qui a permis aux BPI d'être informés de façon complète sur le programme et d'être reçus de façon individuelle par nos équipes (travailleur social, chargé de logement, Conseiller en Insertion professionnelle...)



Firmin, congolais de 54 ans, a pu commencer une nouvelle vie en Moselle avec sa femme et ses enfants grâce au dispositif de la mobilité nationale.

« Je suis arrivé en 2018 en France, à Valence, avec ma femme et mes quatre enfants. Nous avons été hébergés dans un centre d'accueil pendant un an, avant d'obtenir notre statut de réfugiés. Je savais que trouver du travail était difficile à Valence et je voulais changer de région pour être certain d'avoir rapidement un emploi. On m'a proposé de partir dans le nord-est de la France avec le programme de la mobilité nationale, et de m'installer avec ma famille dans un logement social, un T5, à Ars-sur-Moselle. Nous avons été accueillis et accompagnés par l'association AIEM*. Nous avons enfin pu nous poser, dans un logement à nous, et j'ai commencé une formation d'électricien. Nous sommes restés à Ars-sur-Moselle environ un an puis nous avons trouvé un autre logement, plus grand, à Montigny-les-Metz, qui est beaucoup mieux desservi par les transports. C'est une petite maison qui se trouve près des écoles des enfants, à 10 minutes à pied. Nous nous y sentons très bien. Je travaille à présent comme électricien et ma femme a commencé une formation d'aide-soignante. Aujourd'hui je peux dire que nous commençons à nous sentir bien intégrés. »

* Association d'information et d'entraide mosellane

ENQUÊTE MOBILITÉ NATIONALE

« Quel avenir dans les territoires pour les ménages relogés en mobilité nationale ? »

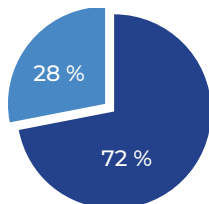
Le programme de mobilité géographique de la PNLN a fait l'objet d'une étude d'évaluation qualitative. Des entretiens ont été réalisés avec les principaux acteurs du pilotage du programme, à savoir les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et les organismes accompagnateurs, ainsi qu'avec des bénéficiaires.

Parmi les principaux enseignements de cette étude, on relève les points suivants

- > L'importance de la préparation des ménages avant leur départ ;
- > Les ménages restent sur le territoire, très peu retournent en Ile-de-France. Ceux qui partent s'installent pour une autre ville plus attractive en région ;
- > L'insertion socio-professionnelle des ménages dans le territoire d'accueil reste l'élément majeur que doivent travailler les opérateurs. Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, a ouvert ces rencontres, organisées autour d'ateliers thématiques (construction de parcours avec les candidats à la mobilité ; lien avec les entreprises et animation du réseau emploi/formation ; objectifs et conditions de réalisation des immersions).

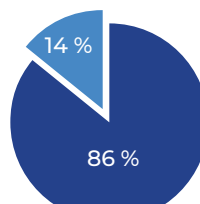
Sept ménages sur dix sont satisfaits de leur nouveau logement, et huit sur dix se disent satisfaits de l'accompagnement social dont ils ont bénéficié.

Êtes-vous satisfait de votre logement ?



● Oui ● Non

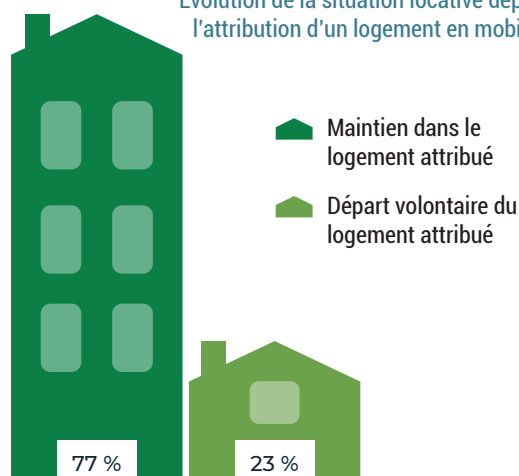
Êtes-vous satisfait de l'accompagnement social ?



● Oui ● Non

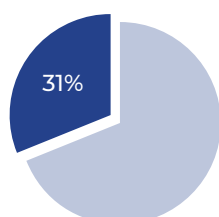
92% des ménages interrogés étaient logés au moment de l'enquête, et plus des 3/4 vivaient toujours sur le territoire de relogement.

Évolution de la situation locative depuis l'attribution d'un logement en mobilité

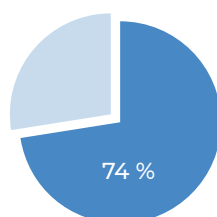


Malgré la persistance des difficultés d'insertion professionnelle dans les territoires de relogement, la majorité des personnes sont parvenues à créer des liens sociaux, en particulier les ménages relogés en familles.

Part des personnes ayant réussi à trouver un emploi.



Part des personnes ayant réussi à nouer des liens sociaux.



CHIFFRES CLÉS

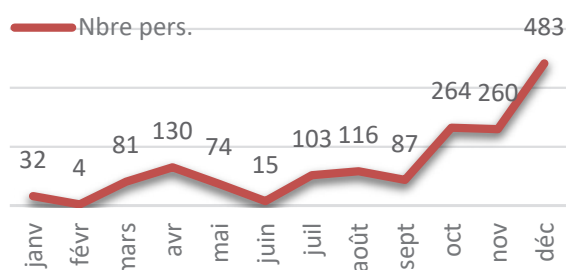
Pendant la période étudiée, le programme de mobilité nationale a permis à 202 ménages (soit 565 personnes) de sortir de la précarité grâce à l'accès à un logement autonome et un accompagnement social sur le territoire d'accueil.

100 MÉNAGES (299 personnes), RELOGÉS au sein de 53 communes réparties DANS 24 DÉPARTEMENTS différents, ONT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE.

MISSION RÉINSTALLATION

L'objectif de la mission Réinstallation est de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et vivant dans des pays tiers. Identifiées par l'OFPRA*, en lien avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), elles sont rencontrées lors de missions sur place.

Rythme des arrivées des personnes sur le territoire en 2021



Nous sommes chargés par la DGEF** d'établir le calendrier des arrivées et leur répartition par régions (sauf Île-de-France), d'apporter un appui technique aux territoires et de réaliser un suivi du dispositif.

En raison du contexte sanitaire qui a fortement impacté la mission ces deux dernières années, le nombre de personnes à accueillir pour la période 2020-2021 a été revu, passant de 10 000 à 5 000.

La crise sanitaire explique également le rythme inégal des arrivées en France. **Plus de 60% des arrivées de personnes réinstallées ont ainsi eu lieu au cours du dernier trimestre.**

Près des deux tiers des ménages réinstallés en 2021, soit 1086 personnes, ont intégré un logement pérenne dès leur arrivée sur le territoire français. 34% des personnes (soit 563) ont été logées dans un hébergement de façon temporaire (centre de transit ou SAS, logement temporaire, hôtel, chez des proches, centres provisoires d'hébergement (CPH)).

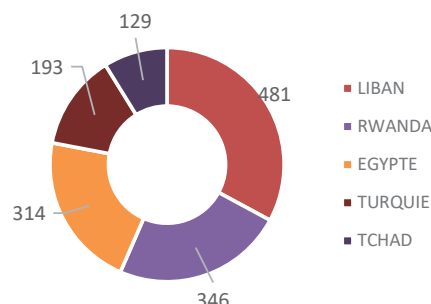
* Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

** Direction Générale des Etrangers en France

Profil des personnes réinstallées

Les personnes réinstallées obtiennent dès leur arrivée le statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire. Elles peuvent percevoir immédiatement les minima sociaux et bénéficient d'un accompagnement à l'intégration d'un an dans les territoires d'accueil. Ces personnes se caractérisent par une grande vulnérabilité ; on note pour 2021 **la part très importante de mineurs, soit 48%** (787 personnes). L'âge moyen des personnes réinstallées est de 22 ans.

Principaux pays de 1^{er} asile des personnes réinstallées



1 649 personnes accueillies sur le territoire français en 2021 :

- Femmes et hommes sont représentés à part quasi égale ;
- Les personnes isolées sont particulièrement représentées en 2021, soit 37% des ménages accueillis ;
- 35% des ménages sont de grande composition (5 personnes et plus) ;
- A noter une forte proportion de mineurs puisque seules 52% des personnes sont majeures ;
- **57% des personnes accueillies, soit 943 personnes, sont de nationalité syrienne**, les Congolais de la République Démocratique du Congo représentent la seconde nationalité la plus réinstallée en France, suivis par les Centrafricains.

Nous réalisons chaque année une enquête de suivi* des ménages réinstallés en vue d'évaluer les délais de mise en place et d'aboutissement des démarches administratives et sociales, et d'alerter sur d'éventuels dysfonctionnements. Afin de faciliter le recueil des informations, nous avons créé et mis en ligne en juin 2021 une plateforme permettant aux opérateurs chargés de l'accompagnement administratif et social des ménages, de renseigner les données relatives à leur situation en temps réel (situation administrative, droits sociaux et ressources, démarches d'intégration).

Voir page 42

* les données sont anonymisées

Bilan 2021

1 649 personnes réfugiées (492 ménages) ont été accueillies.

1 331 ont intégré un logement pérenne. Arrivées en 2020-2021, elles ont à 73% obtenu progressivement un statut de locataire, grâce au bail glissant.

1 758 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social.

NOUVELLE MISSION

2021

MISSION APAGAN

A la suite de l'instauration du régime taliban en Afghanistan en août dernier, des ressortissants afghans ont été accueillis en France au cours du mois de septembre. Ils ont engagé une procédure de demande d'asile et ont bénéficié d'une orientation dans des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil (DNA). La mission APAGAN a été mise en place, avec un pilotage national*, afin de garantir aux personnes bénéficiaires un accès rapide aux droits et à l'intégration. La DIHAL** a été chargée d'orienter les ménages vers des solutions de logements, couplées à un accompagnement social global.

Nous avons été chargés par la DIHAL de :

- Réaliser le diagnostic de la situation des personnes orientées dans le DNA ;
- Centraliser et enregistrer les offres de logements remontées par les collectivités, et veiller à leur conformité (en particulier en matière d'accès aux services publics et de transports en commun) ;
- Faire le lien avec les opérateurs locaux d'accompagnement mandatés par les DDETS***, pour la mise en relation des ménages avec les territoires d'accueil ;
- Organiser l'arrivée des personnes sur le territoire d'accueil en concertation avec toutes les parties (ménage, centre d'hébergement, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, opérateur d'accompagnement, ...)

Les ménages ayant été accueillis et orientés dans l'urgence, le début de la mission a été essentiellement consacré à la réalisation des diagnostics de la situation

des ménages. L'équipe de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés est entrée directement en contact avec les ménages hébergés et a échangé avec eux en visioconférence, dans la langue demandée (dari ou pachto). Ces entretiens ont permis de recueillir les éléments liés à leur situation administrative et leurs besoins en matière de logement (typologies et territoires souhaités). Les premiers logements disponibles ont été remontés par les territoires en octobre.

Deux régions sont particulièrement sollicitées par les ménages pour y être relogés : l'Ile-de-France et le Grand Est. Les grandes villes sont plébiscitées, Paris et Strasbourg en tête.

Profil des ménages

Sur les 1319 personnes diagnostiquées, on compte 48% de femmes et 61% de personnes majeures.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les étudiants, les personnes sans activité en Afghanistan (par exemple les femmes au foyer) et les enseignants. On compte également beaucoup de personnes qui travaillaient dans l'administration, le commerce, la culture, les médias ou la communication.

43% des ménages (soit 205) sont composés d'une personne, ce qui implique une forte demande de T1.

Les ménages de grande composition (5 personnes et +) sont également nombreux.

Près de 90% des ménages n'ont aucune connaissance du français.

** Direction générale des étrangers en France ; Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement ; Office Français de l'Immigration et de l'Intégration ; Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés.*

*** Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement*

**** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*

Bilan 2021

469 ménages, répartis sur l'ensemble du territoire, **ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation**, soit 1319 personnes.

60 logements disponibles ont été remontés par les territoires entre octobre et décembre 2021.

NOUVELLE MISSION

2021

MISSION D'URGENCE SOCIALE ÉPINAY-SUR-SEINE



A la suite d'expertises mettant en évidence le risque d'effondrement des balcons de la Tour Obélisque, située à Epinay-sur-Seine, la préfecture de Seine-Saint-Denis a publié un arrêté demandant son évacuation totale avant le 8 décembre 2021.

Le 18 novembre, nous avons été chargés par la Préfecture de la Région Île-de-France d'intervenir auprès des résidents.

Trois missions nous ont été confiées : réaliser les diagnostics de la situation des occupants devant quitter les lieux, en vue d'identifier leurs besoins en hébergement ; faire le lien avec l'Etat et des collectivités pour proposer des orientations d'hébergement temporaires adaptées aux ménages (essentiellement en hôtel), dans l'attente de solutions de logement pérenne ; préparer le processus de relogement.

Nos équipes sont intervenues fin novembre afin de réaliser les diagnostics de la situation des ménages, à leur domicile. Ces diagnostics ont permis d'identifier les personnes sans solution d'hébergement au 8 décembre.

La Tour Obélisque a finalement été définitivement évacuée de tous ses occupants le 13 décembre ; une équipe du Groupement était présente, afin de proposer au besoin des orientations adaptées à ces derniers occupants.

Parmi les **73 ménages rencontrés**, **54** (152 personnes) s'étaient déclarés sans solution d'hébergement. Au final, entre le 3 et le 10 décembre, **62 ménages** ont pu être **orientés vers un hébergement**.

Des permanences, mises en place dans une annexe de la mairie d'Epinay-sur-Seine, ont permis aux agents du GIP HIS de présenter à chacun de ces ménages les solutions proposées et d'identifier les éventuelles problématiques spécifiques à prendre en compte (santé, scolarisation...). A partir du 14 décembre, afin d'apporter un appui dans le processus de relogement pérenne des ménages, et dans la perspective de la passation à la mi-janvier 2022 avec la MOUS* missionnée par Plaine Commune, nous avons conduit les actions suivantes :

- Appui à la création des demandes de logement social (DLS) pour les ménages n'en disposant pas, ainsi qu'à la constitution des dossiers pour un éventuel passage en commission d'attribution des logements ;
- Positionnements sur des offres de logements et suivi des relogements en cours ;
- Orientations vers des solutions adaptées alternatives au logement social.

Notre équipe a mené des interventions dans les lieux d'hébergement, assuré des entretiens avec les ménages dans les locaux du Groupement à Montreuil ainsi qu'un suivi par mail et téléphone.

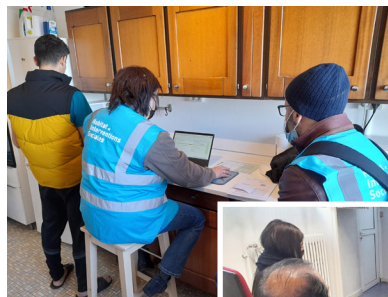
Profil des 54 ménages s'étant déclarés sans hébergement (104 majeurs, 48 mineurs) :

16 couples avec enfants, 4 couples sans enfants, 6 familles monoparentales, 28 personnes seules.

40 ménages ont au moins une personne en emploi.

22 ménages ont un protocole santé engagé et 3 sont des personnes à mobilité réduite (PMR).

* Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale



NOUVELLE MISSION

2021

ORCOD IN GRIGNY 2

Nous avons été retenus par l'EPFIF* en mars 2021 pour assurer le relogement et l'accompagnement social des occupants d'immeubles de la copropriété de Grigny 2, voués à la démolition ou à la transformation en logements sociaux, dans le cadre d'une Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD IN). Nous avons une expertise en la matière puisque nous intervenons déjà à la demande de l'EPFIF depuis 2015 en tant qu'opérateur social sur l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois.

Sur les 5 000 logements que comprend Grigny 2, deuxième copropriété de France par sa taille, 1 323 vont être rachetés par l'Etat, par l'intermédiaire de l'EPFIF ; 402 seront transformés en logements sociaux et 921 démolis. Les démolitions nécessiteront de reloger 700 ménages, une opération qui s'étendra sur 8 ans.

Notre intervention a débuté le 1^{er} juillet. Nous avons pour missions :

- de réaliser le diagnostic de la situation des occupants de ces logements ;
- d'assurer l'accompagnement social des propriétaires occupants endettés, en vue de la vente de leur logement ;
- d'accompagner des ménages locataires en vue de leur relogement ou du changement de statut de leur logement (du privé au social) ;
- de contribuer à la stratégie d'ensemble de l'ORCOD IN (conseil, reporting, évaluation...).

Profil des ménages :

Au 31 décembre, sur les **58 ménages ayant bénéficié d'une enquête sociale**, réalisée par notre équipe ou l'opérateur social précédent, seule la moitié était prête au relogement. Nos intervenants sociaux s'activent à lever les freins au relogement (absence de ressources et endettements, dossiers administratifs incomplets, situation de séjour à régulariser ...). 54 sont locataires et 4 sont d'anciens propriétaires occupants.

On relève 16% de personnes isolées, 14% de ménages de 2 personnes, 20% de 3 personnes, 23% de 4 personnes, 27% de 5 personnes et plus.

75% ont un emploi, 11% sont au chômage, 6% sont retraités, 8% sont dans une autre situation.

Bilan 2021

81 diagnostics réalisés ; 31 évaluations sociales ; 42 enquêtes relogement

66 ménages accompagnés socialement vers le logement

45 offres de logements réceptionnées ; 27 positionnements effectués

5 ménages relogés (soit 13 personnes).

** Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France*



PÔLE FLUIDITÉ RÉGIONALE

Les dispositifs d'hébergement franciliens font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation. Nous menons deux missions qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement d'Ile-de-France et de fluidifier le système.

Notre service Intégration des Réfugiés Franciliens intervient auprès des publics réfugiés hébergés dans le Dispositif National d'Accueil, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur intégration sociale. Nous avons également été chargés, par la Ministre du logement, d'une opération pilote gérée par la Préfecture de la région d'Ile-de-France et visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures d'hébergement généraliste : AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Ile-de-France).

Nous proposons un accompagnement spécifique vers le logement en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres, notre intervention visant à soutenir leur action, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement. Nous apportons notre expertise en matière de relogement et notamment notre connaissance des dispositifs gérés par les autres services du Groupement en Île-de-France.

INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS FRANCILIENS

Nous menons depuis 2015 des actions auprès des personnes réfugiées en Ile-de-France, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur permettre d'accéder au logement. Nous avons mis en place en 2019 un service dédié à l'« Intégration des réfugiés franciliens » (IRF) à la demande de la Préfecture de Région.

Le service IRF a pour mission de contribuer à la fluidité des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA).

Notre mission d'accompagnement vers le logement des réfugiés franciliens a été reconduite en 2021 par le Préfet de Région. Nous sommes chargés d'intervenir dans les centres d'hébergement d'urgence du DNA ou les Centres d'Hébergement Provisoire (CPH), afin de :

- réaliser des diagnostics approfondis de la situation des réfugiés hébergés pour permettre d'accélérer l'ouverture des droits et de repérer les ménages pouvant être accompagnés ;
- accompagner l'accès au logement de réfugiés dont la situation le permet (disposant de ressources stables, ayant engagé une Contrat d'Intégration Républicaine...), hébergés en HUDA*, CPH**, ayant suivi le programme HOPE, ou résidant dans les centres AFPA*** franciliens.

Nous sommes également chargés d'accompagner vers le logement des personnes hébergées au Centre d'Accueil et d'Insertion des Réfugiés (CAIR).

* Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

** Centre provisoire d'hébergement

*** Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

Profil des ménages

90% des personnes accompagnées sont des hommes, vivant seuls en très grande majorité (à 87%). La moyenne d'âge est de 30 ans.

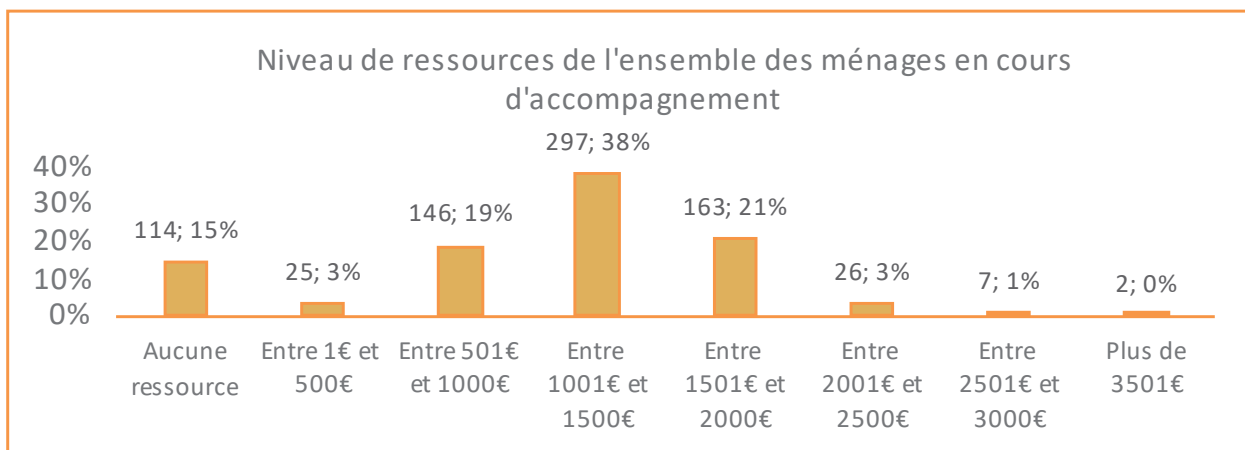
Une large majorité des ménages accompagnés dispose de ressources ; c'est l'un des critères pour bénéficier d'un accompagnement au relogement. Plus de 63% des ménages ont des revenus compris entre 1000 et 3000 euros, ce qui permet d'envisager un projet de relogement dans des dispositifs variés.

Une situation fragile face à l'emploi

Seuls 32 % des personnes rencontrées dans le cadre d'un diagnostic sont en emploi ; il s'agit pour la majorité d'entre elles (59%) de contrats de travail de type intérim, CDD ou CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion).

Le pourcentage de personnes en emploi s'élève en revanche à 75% pour les ménages accompagnés. Au cours de l'accompagnement, certaines personnes ont perdu leur emploi, soit parce que leur contrat a pris fin, soit en raison de la crise sanitaire qui a pesé sur les secteurs du BTP (bâtiment travaux publics) et l'hôtellerie-restauration, principaux pourvoyeurs d'activité pour les réfugiés.

139 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement à l'emploi par les deux Conseillères en Insertion Professionnelle du service : orientation vers l'apprentissage linguistique (l'insuffisance de la maîtrise du français constituant l'un des freins majeurs pour trouver un emploi), formations professionnelles, orientation vers des emplois à pourvoir (via divers partenariats). Ces actions ont permis à 86 réfugiés de retrouver un emploi.



Relogements

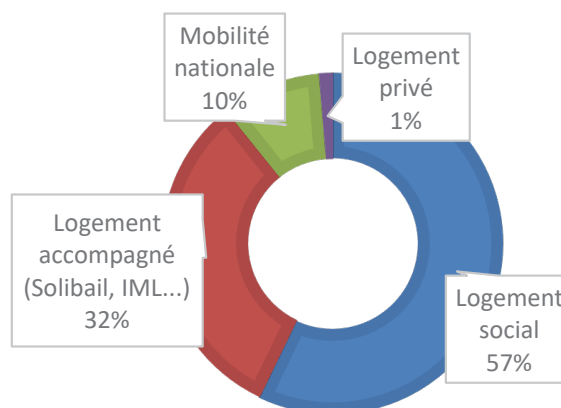
Sur les 692 ménages relogés, 68% l'ont été dans le parc pérenne (parc social, logement privé, mobilité nationale).

40% des ménages relogés en Ile-de-France l'ont été dans un autre département que celui où ils étaient hébergés, un chiffre qui souligne le bon fonctionnement de la mobilité régionale. Notre dimension et notre expertise régionales sont en la matière un précieux atout.

Le durée moyenne de relogement s'élève à 8 mois.

Notre accompagnement au relogement est réalisé en complémentarité de l'action des intervenants sociaux des centres d'hébergement. Afin de favoriser leur montée en compétences sur ce volet de l'accès au logement, nous leur proposons des ateliers de sensibilisation sur le sujet. (voir page 43).

Relogements par dispositifs



Bilan 2021

Réalisation de diagnostics de la situation de 5 247 BPI, dont 3 324 ont bénéficié d'un diagnostic pour la première fois.

1 950 personnes (soit 1612 ménages) ont été accompagnées par le GIP HIS, soit 122% de l'objectif initial (1600) atteint :

- 45% étaient hébergées en HUDA (83 HUDA partenaires) et 37% en CPH (29 CPH partenaires) ;
- 10% hébergées au CAIR ;
- 8% rencontrées lors des missions de mise à l'abri AFPA et MALA.

841 personnes ont été relogées (soit 692 ménages).

FOCUS

MISSION D'URGENCE SOCIALE AFPA

Dans le cadre du programme HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi), l'AFPA* propose de former des personnes réfugiées à des métiers qui recrutent, et de les héberger le temps de leur formation.

En raison des difficultés d'accès au logement et à l'emploi en Ile-de-France, des réfugiés sont restés dans les 5 centres AFPA franciliens une fois leur formation achevée ; certains d'entre eux depuis 2017. **Nous avons été missionnés par la Préfecture de région pour accompagner une partie de ces réfugiés vers des dispositifs de relogement adaptés à leur situation.**

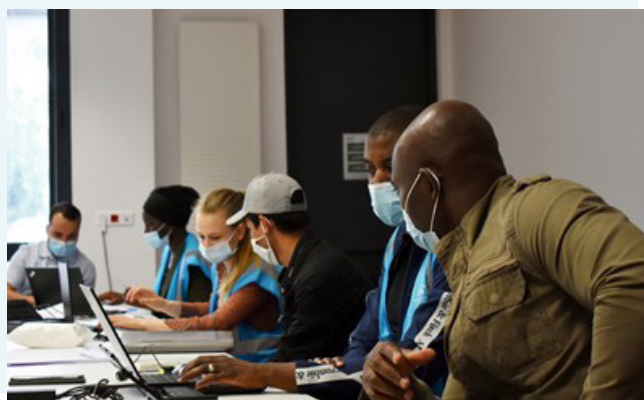
Nous sommes intervenus dans les centres** AFPA fin juin et avons réalisé un diagnostic social complet de la situation de 72 personnes, toutes isolées, dont 95% d'hommes.

Ces personnes étaient pour la plupart bien avancées dans leur processus d'intégration, les critères d'accès au programme HOPE permettant d'identifier des réfugiés en capacité d'entrer en formation. La plupart avaient terminé leur CIR (Contrat d'Intégration Républicaine). 89% disposaient d'une demande de logement social à jour. 55% avaient un emploi, dont 44% un CDI. 60% percevaient plus de 1000 euros par mois. Les

démarches d'ouverture de droits (sécurité sociale, caisse d'allocations familiales...) étaient enclenchées pour la majorité des personnes rencontrées. Sur la base des diagnostics réalisés, les agents ont pu faire des préconisations d'orientation sur des dispositifs de relogement.

*AFPA: Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

**Le GIP HIS est intervenu dans 4 sites AFPA : Champs-sur-Marne 77 ; Lardy 91 ; Bernes-sur-Oise 95 ; Stains 93.



Esther, kenyane de 34 ans, est arrivée en France en 2015.



A mon arrivée en France, j'ai été hébergée 6 mois par le 115. J'ai ensuite connu plusieurs centres d'accueil de demandeurs d'asile, à Torcy, Saint-Denis, Peyrefitte... je changeais sans cesse.

En 2017 j'ai suivi une formation d'employée commerciale proposée par l'AFPA de Champs-sur-Marne, qui m'hébergeait le temps de la formation. Quand elle a été terminée et que j'ai eu mon diplôme, j'ai trouvé un travail que j'ai toujours aujourd'hui, Gare de Lyon, dans la restauration rapide. J'ai alors cherché un logement mais je n'ai pas trouvé et j'ai dû rester dans le centre AFPA, dans une toute petite chambre avec les toilettes dans le couloir. J'étais très découragée.

En 2021 j'ai rencontré à l'AFPA S., une travailleuse sociale du GIP Habitat. Elle m'a beaucoup aidée et m'a trouvé un 2 pièces de 40 mètres carrés à La Courneuve. Il me plaît énormément, et j'aime bien le quartier aussi, qui est tranquille. Après ce que j'ai vécu, c'est une vie de rêve ! »

Agha-Gull, réfugié afghan de 38 ans, s'est installé avec sa famille à Bagnolet dans un HLM.



Je suis arrivé en France en 2015 et j'ai d'abord vécu dans un centre d'accueil de la Croix-Rouge à Chevilly-Larue, pendant 18 mois. J'ai ensuite trouvé un studio, un logement privé de 12 mètres carrés dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. En décembre 2018, j'ai pu faire venir ma femme et mes enfants en France et nous sommes allés vivre à Rosny-sous-Bois durant 2 ans, dans un T3, toujours dans le privé. Mais cette année, le propriétaire a voulu récupérer son appartement et nous a demandé de partir. Une conseillère sociale d'Emmaüs Alternatives, où je travaille comme chauffeur-livreur, m'a alors orienté vers le GIP HIS pour qu'ils m'aident à trouver un logement.*

S., le travailleur social du GIP HIS m'a beaucoup aidé. Nous avons obtenu un T4 dans un HLM à Bagnolet, où nous avons emménagé en août dernier. Nous sommes très contents de vivre ici, c'est à côté de Paris, à 10 minutes du métro. C'est facile pour les enfants d'aller à l'école et au collège, et nous avons un centre commercial tout près d'ici. En plus, je ne suis plus très loin de mon travail, qui se trouve à Montreuil, la ville d'à côté. »

* dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) pour les réfugiés



MISSION AGHIL

Appui aux gestionnaires d'hébergement pour l'insertion par le logement des ménages hébergés en Ile-de-France

La Ministre chargée du Logement nous a confié la coordination d'une mission expérimentale visant à accélérer le relogement des personnes hébergées sur le territoire francilien. Pilotée par la DRIHL*, cette action doit permettre aux personnes disposant des conditions administratives et des ressources nécessaires à l'accès au logement de trouver rapidement des solutions adaptées à leur situation, et ainsi de favoriser la fluidité dans les structures d'hébergement d'urgence généraliste.

Cette mission comprend également l'analyse des dossiers de ménages hébergés à Paris, en emploi et inscrits dans SYPLO*, afin d'en vérifier la cohérence et d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire.

Nous réalisons cet accompagnement spécialisé en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres d'hébergement et leurs partenaires, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement.

Après un premier diagnostic de la situation du ménage hébergé, une évaluation sociale est établie par un travailleur social et une mesure d'accompagnement est mise en place, afin de lever les freins à l'accès au logement. Le projet de relogement est approfondi avec le ménage, son dossier actualisé, les freins au relogement sont levés et il peut être positionné sur des logements. Nous l'accompagnons jusqu'à la signature du bail et lui proposons si nécessaire un soutien pour son installation dans le logement.

En 2021, nous avons rencontré des ménages hébergés au sein de 55 nouvelles structures d'hébergement, essentiellement des CHU (centres d'hébergement d'urgence) situés dans l'ensemble des départements franciliens, ce qui porte à 75 le nombre de centres où nous sommes intervenus depuis le démarrage de la mission en juillet 2020. Ces 55 structures sont gérées par 20 gestionnaires, dont les principaux sont La Croix Rouge Française, Emmaüs Solidarité et Alteralia. Les professionnels de ces structures n'ont pas toujours le temps et les compétences techniques pour travailler avec les ménages sur leur projet de relogement.

Outre le soutien opérationnel que nous leur apportons, nous leur proposons des ateliers de sensibilisation et des formations-actions, sur la question spécifique de l'accès au logement (voir page 43).

*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

* Système priorité Logement

Profil des ménages

* Ménages accompagnés (684) :

- 70% sont des personnes seules, 18% des familles monoparentales ; 11% des couples avec enfants ; et 1% de couples sans enfants ;
- 66% sont des hommes ;
- Les ménages accompagnés sont principalement hébergés dans le 93, le 92 et le 75 ;
- 39% sont des BPI.

* Ménages relogés (176) :

- 60% des ménages sont des personnes vivant seules ; 26% des familles monoparentales, 11% des couples avec enfants et 3% des couples sans enfants ;
- 53% sont des hommes ;
- 37 % sont des Bénéficiaires de la Protection Internationale.

Emploi et ressources

On constate que les ménages relogés ont des ressources plus importantes que les ménages en cours d'accompagnement, notamment des ressources issues de l'emploi.

41% des ménages accompagnés et 63% des ménages relogés sont en CDI. Les CDD concernent 22,4 % des ménages accompagnés et 14% des ménages relogés. Viennent ensuite les contrats d'insertion (9% des ménages accompagnés et des ménages relogés) et les missions d'intérim (9% des ménages accompagnés et 6,7% des ménages relogés).

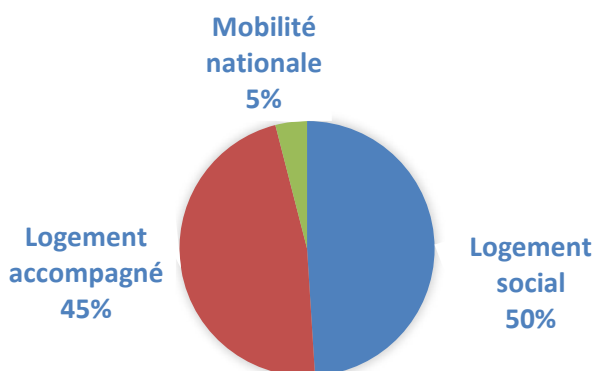
* Contrat à durée déterminée d'insertion

Relogements

176 ménages ont été relogés :

- 86 dans un logement pérenne du parc social ;
- 83 dans un logement accompagné (dispositif Solibail, FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs), logements tremplins) ;
- 7 sont partis en mobilité nationale ;

La durée moyenne d'accompagnement avant le relogement est de 5 mois.



Bilan 2021

684 ménages (562 personnes) ont été accompagnés au sein de 55 structures d'hébergement (75 depuis le début de la mission).

176 ménages (327 personnes) ont été relogés, soit 219 ménages (444 personnes) relogés depuis le début de la mission.

333 ménages sont en cours d'accompagnement

34 ménages ont été orientés vers les différentes plateformes d'accompagnement social à l'hôtel (PASH).

FOCUS

SUR LE FREIN « ABSENCE D'EMPLOI »

L'absence d'emploi stable et le recours aux contrats courts sont des freins majeurs à l'accès au logement. Ainsi, seuls 4% des ménages bénéficiant de ressources inférieures à 500 € par mois - des personnes isolées bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) - ont été relogés. Avec des ressources inadaptées aux loyers franciliens, le relogement de ce public s'avère particulièrement difficile.

En 2021, deux conseillers en insertion professionnelle ont été recrutés dans l'équipe AGHIL, afin d'identifier les perspectives d'insertion professionnelle des personnes sans emploi. Le travail réalisé a permis à 57 ménages de retrouver un emploi.

Parmi eux :

- 24 ménages sont en cours d'accompagnement au 31 décembre, 7 d'entre eux sont devenus immédiatement relogeables et en attente d'une proposition de logement adaptée. 1 ménage devenu immédiatement relogeable a bénéficié d'un accord en CALEOL et est en attente de signature de bail ;
- 19 ménages ont été relogés dans le cadre de la mission.

ETUDE SUR LE DEVENIR DES MENAGES RELOGES

Une première étude sur le devenir des ménages relogés a été réalisée auprès de 73 ménages (soit 170 personnes) 3 mois après leur signature de bail. 84% se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur logement. Près de la moitié (47%) sont des personnes seules, 26% des familles monoparentales. 77% étaient en emploi au moment de l'accès au logement, dont 41% en CDI. 65% des ménages ont pu être relogés dans une commune concordante avec leurs souhaits initiaux. 47% ont été relogés dans le parc social, 30% par Solibail, 18% en résidence sociale, 3% en mobilité nationale et 3% dans des dispositifs gérés par le Groupement. Seul 1 ménage n'était pas à jour dans le paiement de son loyer.

Concernant la satisfaction quant à l'accompagnement réalisé par le GIP HIS :

- ✓ 89% sont satisfaits ou très satisfaits ;
- ✓ 79% sont satisfaits ou très satisfaits de la prise en compte de leurs besoins ;
- ✓ 90% considèrent que la durée de l'accompagnement est insuffisante ;
- ✓ 55% auraient souhaités un accompagnement dans le logement.

Samiullah, 25 ans, accompagné par l'équipe AGHIL, a été relogé dans un Foyer de Jeunes Travailleurs et embauché en CDI par le groupe Ikéa.



Je suis arrivé en France en 2018 après avoir vécu trois ans en Suède. J'ai été hébergé pendant un an et demi par une connaissance, puis j'ai vécu trois mois dans un gymnase au Kremlin Bicêtre et deux mois dans un autre gymnase à Nogent-sur-Marne. J'ai ensuite intégré un foyer géré par ADOMA, au Val-de-Fontenay (94) et j'ai obtenu mon statut de réfugié en mai 2021.

L'été dernier j'ai rencontré un médiateur social du GIP HIS au foyer ADOMA. J'ai alors eu un rendez-vous au GIP Habitat et le conseiller en insertion professionnelle m'a parlé d'une formation « relation clients, service clients et logistique » proposée par Ikéa et qui correspondait à mon profil. Je parle en effet plusieurs langues, dont le suédois, et en Afghanistan j'ai eu une expérience dans le commerce puisque j'ai géré trois magasins familiaux d'import-export de pièces automobiles. J'ai passé trois entretiens et j'ai été retenu avec 14 autres personnes parmi plus de 300 postulants ! J'ai suivi la formation de septembre à décembre et après avoir obtenu mon diplôme début décembre, j'ai fait un stage de trois semaines au magasin Ikéa de Villiers-sur-Marne. J'ai à présent un contrat Relations clientèle en CDI à Champs-sur-Marne. Je suis très fier d'avoir obtenu ce diplôme et c'était crucial pour moi de travailler.

Parallèlement, le GIP HIS m'a trouvé une chambre dans un Foyer de Jeunes Travailleurs. J'ai enfin un espace où je suis seul, c'est le premier logement où je suis tranquille.

Aujourd'hui je suis vraiment content, car je travaille, j'ai un logement, je suis autonome et j'ai même pu m'acheter une voiture. Je remercie toutes les personnes du GIP Habitat qui m'ont aidé dans mon parcours. »

* dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) pour les réfugiés



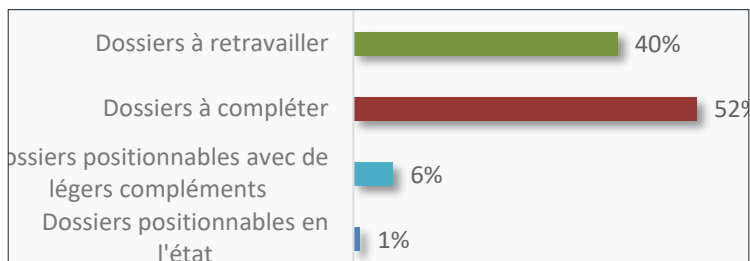
Analyse des dossiers de 1000 ménages hébergés à Paris, en emploi et inscrits dans Syplu (système priorité logement) depuis plus de 18 mois.

Nous avons également été chargés, dans le cadre de la mission AGHIL, de vérifier la cohérence des dossiers des ménages hébergés et d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire (demande de logement social actualisée et autres pièces justificatives), afin qu'ils puissent être présentés en Commission D'attribution Logement (CAL).

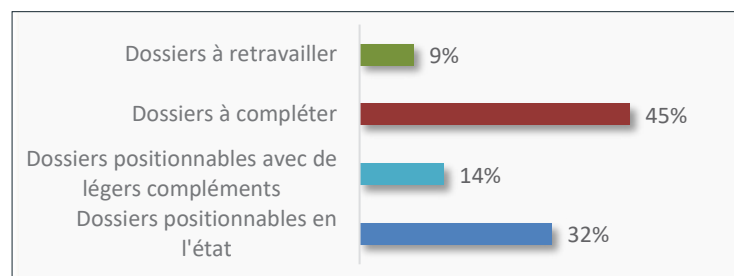
Un premier diagnostic a été réalisé et transmis aux référents sociaux des ménages. 767 dossiers ont fait l'objet d'une vérification 2 mois après l'envoi de ce diagnostic. Les dossiers pouvant être présentés en CAL sont passés de 1% à 32%.

A la suite de ce travail, **184 dossiers vérifiés ont fait l'objet d'une attribution de logement en CALEOL et d'une signature de bail.**

Bilan des dossiers après 1^{er} diagnostic



Bilan de l'actualisation des dossier à +2 mois



Dossier positionnable en l'état : complet

Dossier positionnable avec de légers compléments : absence de documents actualisés, dont l'obtention est rapide

Dossier à compléter : absence de documents essentiels, dont on sait que l'obtention peut être longue et ainsi rendre impossible l'aboutissement d'un positionnement

Dossier à retravailler : absence de documents essentiels + incohérences dans le projet du ménage (souhaits de typologie, localisation, etc.)



Ange est Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) au sein du service AGHIL.

L'emploi est une donnée essentielle pour pouvoir accéder à un logement. De nombreuses personnes que nous accompagnons se voient refuser l'attribution d'un logement parce qu'elles n'ont pas de travail.

Mon rôle consiste à identifier les potentiels professionnels des personnes et de les mettre en lien avec les secteurs qui recrutent. Elles ont souvent des parcours difficiles et il est important qu'elles reprennent confiance en elles, il faut parvenir à les revaloriser. Pour celles qui n'ont jamais travaillé en France, l'objectif est de mettre en avant les expériences professionnelles et les compétences développées dans leurs pays d'origine et les pays de transit.

S'il m'apparaît fondamental de placer la personne au centre de l'accompagnement, de questionner ses envies, les domaines qui l'intéressent, j'ai aussi pour rôle de la sensibiliser à la réalité de la situation de l'emploi quand je repère des freins, des aspirations trop éloignées des possibilités offertes.

J'aide à l'actualisation ou à la création des CV. Les personnes que j'accompagne ne maîtrisent pas toujours le français et/ou ne disposent pas d'ordinateur. Je me charge d'envoyer leurs candidatures, cela permet de les positionner rapidement sur des offres d'emploi. Je les prépare aussi à se présenter, à répondre aux questions pour de futurs entretiens de recrutement.

Avec les autres CIP du Groupement, nous développons également des initiatives interservices. Nous proposons par exemple aux personnes que nous suivons de les accompagner à des salons de l'emploi où elles peuvent rencontrer des employeurs. Ce type d'action est particulièrement bénéfique : elles se sentent attendues, savent qu'elles vont pouvoir rencontrer de potentiels recruteurs, échanger directement avec eux. Cette démarche, même lorsqu'elle n'aboutit pas dans l'immédiat, est toujours dynamisante. Nous organisons aussi régulièrement dans les locaux du GIP HIS des rencontres avec des employeurs, qui permettent parfois des recrutements rapides.

Ce travail que je mène s'inscrit dans un suivi plus large, qui réunit les compétences des travailleurs et médiateurs sociaux, des chargés de relogement et des CIP de l'équipe AGHIL, afin d'offrir au ménage un accompagnement optimal. Je suis également sollicité pour intervenir dans d'autres services : j'ai par exemple travaillé avec les équipes du service social pour des ménages accompagnés dans le cadre des dispositifs Lebaudy, IML* et AVDL** et qui présentaient des freins à l'accès à l'emploi. »

* Intermédiation Locative

** Accompagnement Vers et Dans le Logement



PÔLE INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Les actions que nous menons à l'échelle régionale depuis plus de 25 ans nous ont ancrés dans les territoires franciliens et apporté la reconnaissance des acteurs publics et associatifs locaux.

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous sommes en mesure de mobiliser différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy). Nous réalisons également des actions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Intermédiation Locative) et intervenons au sein de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN de Clichy-sous-Bois, MOUS Saint-Denis).

En 2021, une nouvelle mission d'accompagnement social et de relogement de ménages nous a été confiée par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), dans le cadre de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Grigny 2. *Voir page 25*

AVDL

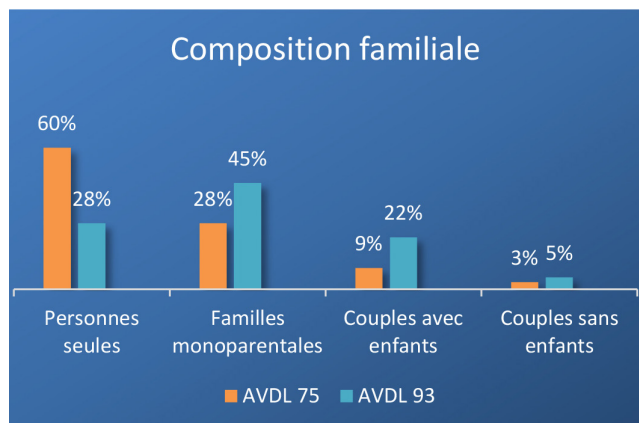
Créé en 2011, le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) a pour objectif de financer des actions d'accompagnement personnalisé de ménages reconnus prioritaires pour l'attribution d'un logement.

Nous avons **été retenus dans le cadre d'un appel à projet pour mettre en œuvre la mission AVDL sur les territoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris pour la période 2020-2023**. Nous intervenons déjà en Seine-Saint-Denis depuis 2017.

Confrontés à des difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages que nous rencontrons résident essentiellement dans le parc privé dégradé, dans des logements suroccupés pour la plupart, ou sont sans logement. Notre accompagnement vise soit l'accès au logement, soit le maintien dans le logement.

Nous réalisons une évaluation de la situation de chaque ménage, afin d'identifier avec lui les perspectives d'accès au logement et de déterminer les besoins de prise en charge, les blocages éventuels et les solutions pour les lever. Cet accompagnement social permet notamment un accès aux droits sociaux basiques.

Après une année 2020 marquée par une forte diminution des propositions de logements, liée à la crise sanitaire, l'activité a repris en 2021. **130 ménages ont ainsi signé un bail cette année contre 49 en 2020.**

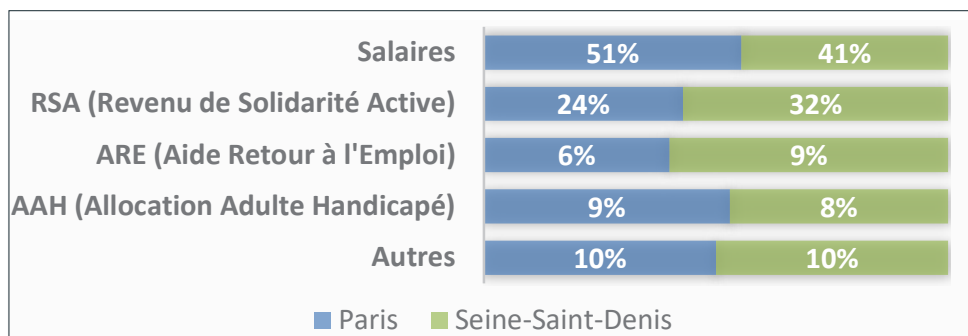


Spécificités des ménages accompagnés par territoire

Le profil des ménages varie en fonction des territoires. On note une large majorité de personnes seules à Paris, quand les ménages de Seine-Saint-Denis sont essentiellement composés de familles

S'agissant des **ressources**, 51% des ménages résidant à Paris ont un emploi contre 41% en Seine-Saint-Denis. Les ressources des ménages parisiens proviennent majoritairement de l'activité. Nous constatons en Seine-Saint-Denis une forte proportion de ménages bénéficiaires des minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, pension d'invalidité).

Ressources



Concernant le **logement**, à Paris, 57% des ménages sont hébergés par des tiers, dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel ; 12% sont sans abri. En Seine-St Denis, 42% des ménages sont locataires du parc privé et 20% sont hébergés par des tiers.

A noter, parmi les freins au relogement, des procédures d'expulsion locative pour 12% des ménages accompagnés. Nous avons également constaté des difficultés pour renouveler des titres de séjour, liées notamment à la crise sanitaire et à la dématérialisation des démarches, et entraînant des ruptures de droits.

Nous avons mis en place les **premiers accompagnements au logement dans le cadre du protocole Logement d'Abord**. Instauré en mars 2021, il est destiné aux personnes sans logement ou hébergées par des tiers, cumulant les vulnérabilités et pour lesquelles un accompagnement sans limite dans le temps est nécessaire. Les bailleurs signataires du protocole proposent des logements pour les ménages éligibles. Au 31 décembre, 20 ménages étaient éligibles à ce protocole.

Bilan 2021

530 ménages accompagnés, soit 1350 personnes dont 844 adultes et 506 enfants.

130 ménages relogés.



Natalia a été relogée avec sa fille dans un 3 pièces à Pantin.

« Je suis arrivée en France il y a 12 ans. J'ai tout d'abord vécu avec un homme violent qui m'a séquestrée. J'ai réussi à le quitter au bout de 6 ans et j'ai fait des ménages pour m'en sortir. Avec mon tout petit salaire, j'ai trouvé un 14m² à Belleville, où j'ai vécu 4 ans. J'ai enfin pu faire venir en France ma fille de 16 ans, qui était restée vivre avec ma mère depuis mon départ de Moldavie. Mais l'appartement était bien trop petit pour nous deux, au rez-de-chaussée, sans aucune lumière, sale, avec des cafards, c'était un cauchemar. Ma fille devait faire ses devoirs sur le lit.

J'ai pris rendez-vous avec une assistante sociale qui m'a orientée vers le GIP HIS. En parallèle j'avais commencé à suivre une formation d'assistante dentaire rémunérée, que je vais bientôt terminer. Le GIP HIS m'a alors trouvé cet appartement, un 60m² à Pantin. Je suis si heureuse

d'être ici ! Ma fille a à présent sa propre chambre et elle a beaucoup progressé scolairement. Le quartier est tranquille et propre, l'immeuble est neuf, l'appartement est lumineux. Après toute cette longue période si sombre, je revis. Je passe bientôt mon dernier examen pour obtenir mon diplôme d'assistante dentaire et je suivrai ensuite une formation d'hygiéniste, qui me permettra d'avoir un meilleur salaire. Je peux maintenant étudier tranquillement chez moi. Je remercie le GIP HIS et particulièrement E., la conseillère sociale qui s'est occupée de mon dossier. »

Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), Monsieur Bacri a été relogé dans un T2 dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, dans le cadre du protocole Logement d'Abord.

« J'étais marchand d'art, j'avais un appartement dans le 17^{ème}, mais j'ai eu des problèmes et j'ai tout perdu. Je me suis retrouvé à la rue en 2017. Je dormais parfois chez des amis, parfois dehors. J'ai obtenu le statut DALO mais j'ai attendu 4 ans avant de pouvoir être relogé. Pendant 2 ans, j'ai vécu dans un hôtel à Noisy-le-Sec puis je suis allé quelques mois à Neuilly Plaisance, logé par l'association Horizon. J'ai de très gros soucis de santé et ai dû être hospitalisé l'été dernier.

La préfecture m'a orienté vers le GIP Habitat et A., la travailleuse sociale qui s'est occupée de mon dossier m'a trouvé un logement dans lequel j'ai emménagé en août. Elle m'a beaucoup soutenu, on s'est rencontrés régulièrement, ça a été bien plus qu'un simple suivi de mon dossier, c'était un véritable accompagnement. Elle m'a par exemple obtenu une aide financière du Fonds de solidarité Logement et m'a aidé dans toutes mes démarches administratives. Je suis très heureux dans mon appartement, j'ai de l'espace, et j'adore mon quartier, j'y ai déjà mes habitudes. J'ai un loyer de 500 euros, et avec l'AAH et les APL, je vis bien. »



MISSION ROQUEPINE 2

Nous avons été mandatés par l'Etat pour assurer la mise en œuvre du Protocole d'accord signé entre la Préfecture de la Région Île-de-France et le DAL (Association Droit Au Logement), dont l'objectif est le relogement de ménages soutenus par l'association.

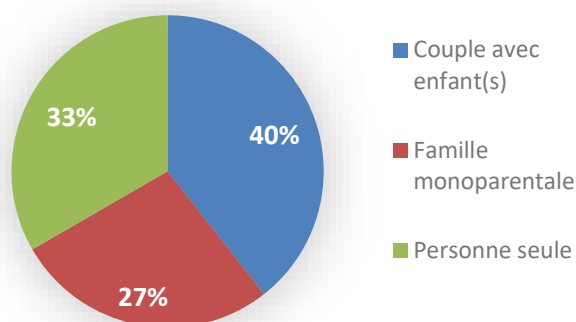
Nous sommes chargés d'évaluer la situation sociale des ménages, d'orienter ceux qui sont reconnus DALO (Droit Au Logement Opposable) vers un logement pérenne ou un hébergement, et d'assurer le suivi des procédures d'accès au logement pour chacun des ménages.

La mission « Roquépine » (nom du gymnase occupé par les ménages soutenus par le DAL) a fait l'objet d'un protocole en janvier 2019, puis de deux avenants (octobre 2019 et mars 2021) précisant la liste des ménages à accompagner - soit 33 ménages en 2021.

Profil des ménages

33 ménages accompagnés en 2021 :

Composition des familles



- 57% de familles, principalement des couples avec enfants ;
- 17 ménages vivaient à l'hôtel ou en centre d'hébergement, 8 étaient locataires du parc privé, 2 étaient hébergés par des tiers, 6 vivaient dans des logements de transition ;
- **une situation économique très fragile** : sur les 56 adultes des 33 ménages accompagnés, 18 ont un emploi, 34 sont sans emploi, 3 sont retraités et 1 personne est étudiante. 13 touchent un salaire, 12 le RSA.

Au 31 décembre 2021, 6 ménages n'étaient pas prêts au relogement et avaient besoin d'un accompagnement leur permettant d'être éligibles en CAL (commission d'attribution logement). Les principales difficultés identifiées sont : les dettes locatives ; des difficultés administratives ; une adhésion partielle à l'accompagnement.

Bilan 2021

33 ménages accompagnés (56 adultes et 52 enfants)

12 ménages relogés

Madame Diaby, bénéficiaire de l'AAH, a été relogée avec son mari et ses 3 enfants dans un logement social de 4 pièces à Paris 10^{ème}.



Je suis arrivée de Guinée en 2014. J'ai tout d'abord vécu 3 ans dans un centre maternel du 13^{ème} arrondissement de Paris, puis à partir de 2017 j'ai été hébergée dans un hôtel social, dans le 11^{ème}, avec mon mari et mes 3 enfants. Nous étions 5 dans une petite chambre, c'était très très difficile ! J'ai été reconnue prioritaire DALO mais j'ai dû attendre très longtemps avant d'avoir un logement.*

L'association Droit au Logement m'a orientée vers le GIP Habitat en mai 2021 et à partir de là, tout est allé très vite, C., le travailleur social qui s'est occupé de mon dossier a été très efficace et je tiens à le remercier.

En septembre on a obtenu un 4 pièces dans le 10^{ème} arrondissement. Nous sommes très contents, l'appartement est grand et le quartier est calme, on peut enfin vivre dans des conditions décentes. Les enfants sont heureux, ils vont à l'école d'à côté. C'est la fin des galères. ».

* Droit au Logement Opposable»

LE BAIL GLISSANT

Le dispositif des baux glissants fait partie de nos missions historiques. Il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social, en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement en sous-location.

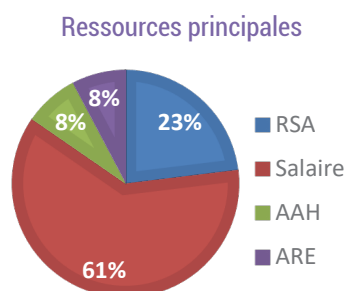
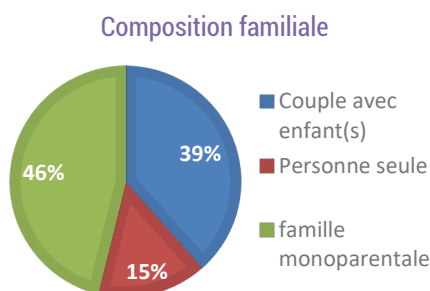
Afin qu'ils puissent devenir locataires en titre, par glissement de bail, nous proposons aux ménages un accompagnement qui doit leur permettre d'être éligibles aux critères d'accès au logement social et de devenir autonomes sur les aspects budgétaires et administratifs.

4 ménages sont sortis du dispositif de bail glissant en 2021, dont 2 ont obtenu le glissement du bail ou une mutation.

Profil des ménages

17 ménages sont accompagnés. Les familles monoparentales représentent près de la moitié d'entre eux, avec la présence d'enfants majeurs à domicile.

Les ménages perçoivent principalement des ressources issues de l'activité, avec un revenu médian de 542 euros pour les personnes seules et de 1044 euros pour les couples avec enfants.



Accumulation de freins au relogement

Plusieurs ménages cumulent des freins au relogement d'ordre administratif (dettes de loyer, absence d'avis d'imposition 2021...) qui ont des répercussions sur d'autres démarches, notamment pour l'obtention des droits à la caisse d'allocation familiale (CAF).

Par ailleurs, 17 adultes sont de jeunes majeurs, ce qui soulève la question de la décohabitation, non envisagée par une majorité des ménages concernés (ce qui peut poser des problèmes auprès des bailleurs). Les travailleurs sociaux se sont employés à revoir le projet de relogement avec les ménages afin de rechercher des solutions de relogement individuel pour ces jeunes.

Bilan 2021

17 ménages accompagnés, soit 72 personnes (46 adultes et 26 mineurs).

4 ménages sont sortis du dispositif, dont 2 par glissement du bail.

13 baux restent actifs au 31 décembre 2021.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION LEBAUDY

Depuis 2012, la Fondation Lebaudy met à notre disposition 20 studettes à loyer modéré, situées à Paris et destinées à des personnes sans logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle (en emploi ou bénéficiaires de l'Aide Retour à l'Emploi).

Nous assurons la gestion de ces studettes, de la candidature d'un ménage proposé par le SIAO*75 ou par notre équipe sociale, à son relogement. L'hébergement comprend une période de 12 mois, renouvelable une fois.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir des structures d'hébergement collectif et d'accéder enfin à un espace de vie individuel. Les ménages que nous accompagnons sont principalement des personnes isolées (17 des 22 ménages accompagnés en 2021), disposant de faibles ressources ou en insertion professionnelle.

Deux studettes plus spacieuses ont permis d'accueillir 5 familles monoparentales.

Nous menons par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires qui font notamment face à des problèmes de surendettement et de dette locative. Nous les accompagnons dans la résolution de leur dette et la stabilisation de leurs ressources, afin qu'ils puissent reprendre le paiement de leur loyer et éviter l'expulsion.

Au 31 décembre 2021, 17 ménages locataires du parc de la Fondation Lebaudy sont accompagnés au maintien dans le logement.

Nous sommes également missionnés par la fondation pour des missions ponctuelles : nous avons ainsi réalisé 38 diagnostics de la situation de personnes de plus de 65 ans lors de l'immobilisation des ascenseurs, afin d'identifier leurs besoins (portage de repas...).

*Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Bilan 2021

22 ménages accompagnés, soit 28 personnes dont 5 enfants.

4 ménages sont entrés dans le dispositif.

L'accompagnement social proposé dans le cadre du dispositif a permis à **4 ménages d'accéder à un logement pérenne dans le parc social.**

17 ménages locataires de la Fondation Lebaudy ont bénéficié d'un accompagnement au maintien dans le logement (22 adultes et 13 enfants).

MISSION INTERMÉDIATION LOCATIVE DANS LE PARC SOCIAL

Fin 2018, nous avons mis en place une expérimentation de location/sous-location avec le bailleur social HSF (Habitat social français). En 2021, 3 logements « passerelles » ont été mis à disposition des ménages que nous accompagnons, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Par ailleurs, en 2019, dans le cadre du 4^{ème} volet de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés » *, nous nous sommes associés à 3F77 Seine et Marne afin de développer des solutions de logement temporaire pour des ménages réfugiés. L'objectif étant de reloger en intermédiation locative 30 personnes sur 3 ans, via des contrats de location/sous-location de 6 mois. Ce projet s'adresse aux réfugiés isolés en emploi ou en formation suivis par nos équipes IRF et AGHIL. **6 logements** ont été mis à disposition des ménages que nous accompagnons.

14 ménages ont bénéficié du dispositif, soit 23 personnes (18 adultes et 5 enfants dont 2 majeurs). Nous comptons 9 hommes isolés, 2 couples avec enfants, 2 familles monoparentales et 1 fratrie. 12 personnes ont un emploi.

Ces logements tremplins répondent à leur objectif, à **savoir constituer une première expérience locative en France pour le public réfugié**, leur permettant d'intégrer le fonctionnement du système locatif français. Le dispositif permet de stabiliser les situations et d'enclencher les parcours d'accès au logement. En proposant un logement individuel et un accompagnement adapté, les logements tremplins facilitent la réinsertion professionnelle et sociale de ménages ayant connu un long parcours d'errance et d'hébergement.

**Projet lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat*

Bilan 2021

5 ménages ont intégré le dispositif.

5 ménages ont accédé à un logement dans le parc social.

M. AB., Logement IML



M. Arrive en France en 2015.

Son parcours de la rue au logement dure environ 3 ans.

A l'entrée dans le dispositif M. était intérimaire dans le bâtiment.

Durant son accompagnement social, il a changé d'emploi, avec l'aide d'un CIP du GIP HIS. Il est actuellement préparateur de commande à Combes-La-Ville (77).



Il accède à un logement tremplin en 2019 à Avon (77).

Il est satisfait de ce logement mais se trouve relativement isolé car mal desservi en transport. Le loyer était de 480 €.



M. est relogé à Melun (77) en 2021.

Il est très satisfait de son logement (son souhait). La localisation est plus propice pour son activité professionnelle et personnelle. Il paye environ 515€ de loyer.

ORCOD IN DE CLICHY-SOUS-BOIS : ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Missionnés en 2015 par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) nous intervenons en tant qu'opérateur social, en partenariat avec SOLIHA Est Parisien, sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois.

L'ORCO est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Copiloté par l'Etat, la ville de Clichy-sous-Bois et l'EPFIF, ce projet urbain de grande ampleur a pour objectif l'aménagement d'un nouveau centre-ville, et comprend la construction de nouveaux logements et la réhabilitation d'immeubles.

L'EPFIF a mis en place un « portage immobilier » consistant à acquérir des logements au sein des copropriétés dégradées, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. Selon l'état des bâtiments, ces logements seront démolis, repris par des bailleurs sociaux ou revendus à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété assainie. L'EPFIF a ainsi pour objectif de racheter l'ensemble des logements des deux copropriétés très dégradées du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu afin de procéder à leur démolition. Le projet prévoit la démolition de 1240 logements et le relogement des habitants.

Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement) **avec l'objectif de les reloger dans le parc social.** **Nous coordonnons également l'action des partenaires de la Charte de relogement du Bas Clichy** en réceptionnant les offres de logements des différents réservataires engagés dans l'opération. **Nous accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.**

L'année 2021 a marqué un tournant dans l'opération, qui est entrée en phase active d'expropriation. Cela a entraîné une augmentation du nombre de ménages ayant besoin de notre accompagnement et une hausse significative des relogements.

- Avec 105 ménages relogés, **2021 est l'année qui a compté le plus de relogements depuis le début de l'opération** (8, 8 relogements mensuels en moyenne) ;
- 132 nouveaux ménages ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation ;

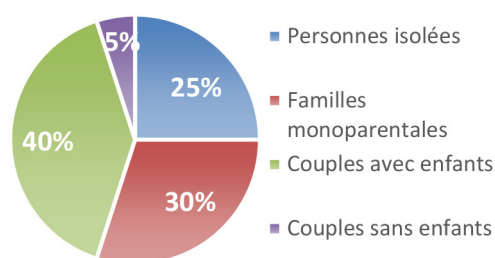
- **165 accompagnements** (accompagnement social lié au logement ou post relogement) dont 77 nouveaux en 2021 ;
- **93 enquêtes de relogement et 86 évaluations sociales** post acquisition, destinées à accompagner le passage des ménages propriétaires au statut de locataire et travailler leur projet de relogement, ont été réalisées.

Profil des ménages accompagnés

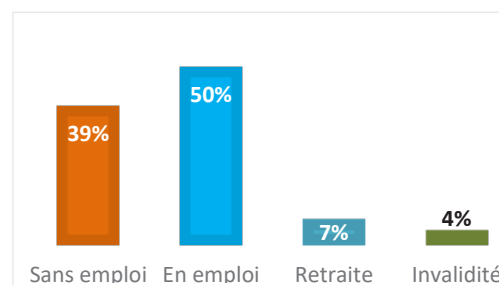
Les deux-tiers des ménages accompagnés sont des familles avec plusieurs enfants, dont une part importante de famille monoparentales.

Si la moitié sont en emploi, près de 70% des ménages accompagnés ont un revenu inférieur à 2000€ mensuels nets (prestations sociales comprises).

Composition familiale

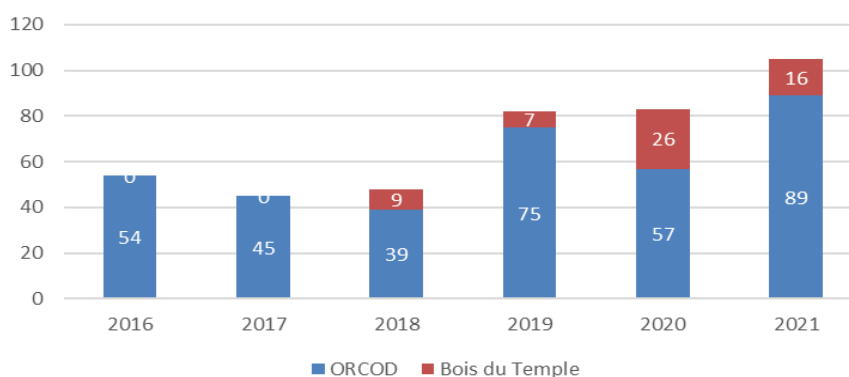


Situation professionnelle



Un grand nombre de ménages sont très éloignés des institutions publiques et n'actualisent que rarement leur situation administrative ou transmettent des informations contradictoires (avis d'imposition, revenus, composition familiale...) auprès des différentes structures (CAF, Impôts, mairie...).

Relogements réalisés par année
depuis le début de l'opération via la MOUS



Deux MOUS* ont été mises en place dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Clichy-sous-Bois : la MOUS du Bas Clichy, qui nous a été confiée, et la MOUS AMLI, qui s'occupe du relogement des ménages concernés par le programme de rénovation de la cité du Bois du Temple, porté par le bailleur Batigère.

Ces deux opérations étant menées en parallèle, la charte de relogement prévoit qu'une partie des propositions de logement soit adressée à la MOUS AMLI.

Depuis le début de l'opération, 417 relogements ont été réalisés via la MOUS relogement de l'ORCOD de Clichy, dont **359 par le GIP HIS pour l'Orcod Bas Clichy (copropriétés du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu)**.

*Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale

Bilan 2021

165 ménages accompagnés

105 relogés

132 ménages diagnostiqués

Locataire dans un immeuble de la copropriété du Chêne Pointu, qui sera bientôt démolé, Madame Diallo va prochainement emménager dans un 4 pièces à Montfermeil avec ses deux enfants de 13 et 16 ans.



Il y a eu le feu dans mon appartement en 2019, dans un bâtiment qui va être détruit et j'ai été relogée temporairement dans un autre appartement qui sera aussi bientôt démolé. L'immeuble est sale, pas du tout entretenu et très bruyant. J'ai visité le nouvel appartement que j'ai obtenu grâce au GIP Habitat à Montfermeil et il me plaît beaucoup. Il est situé dans un quartier calme, où il y a un marché. Il est à côté du tram et des arrêts de bus, et ça c'est important car je travaille très loin, à Courbevoie, je mettrai moins de temps que maintenant pour aller au travail. J'ai vu aussi qu'il y avait une station de métro à 2 minutes à pied. »



Chargée de mission pour l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois au sein du service social-renouvellement urbain, Riaba a par ailleurs étudié, dans le cadre d'un master, la place des propriétaires occupants dans le dispositif.

• **Quelle est la situation des propriétaires dans le dispositif de l'ORCOD IN ?**

L'Etablissement Public Foncier acquiert des logements à l'amiable, lors d'enchères ou via des expropriations. Nous intervenons à sa demande auprès des anciens occupants, avec l'objectif de les reloger dans le parc social. Parmi eux se trouvent des propriétaires qui vivent ou vivaient dans leur logement, ont accepté un relogement en tant que locataire de l'EPF et qui passent ainsi du statut de propriétaire à celui de locataire.

• **Quel est le profil de ces propriétaires occupants ?**

Il y a deux types de profils. Certains propriétaires, retraités, ont acheté leur logement il y a 40 ans, dans les années 70-80, et ont vu la situation de la copropriété se dégrader au fil des décennies.

Beaucoup d'autres, bien plus jeunes, sont devenus propriétaires ces 15-20 dernières années, alors que les copropriétés étaient déjà en mauvais état. Ces derniers sont pour la plupart devenus propriétaires parce qu'aucune autre solution ne s'offrait à eux. Ils se trouvaient souvent dans une situation urgente qui ne leur permettait pas d'attendre l'obtention d'un logement social, le délai s'avérant particulièrement long en Ile-de-France entre le dépôt d'une demande et l'accès à un logement. Ils ne disposaient en outre pas des ressources suffisantes pour louer dans le privé.

A cette situation s'ajoute pour la moitié des personnes que j'ai rencontrées une méconnaissance de la réalité du logement en Ile-de-France et de la situation à Clichy : venus des territoires d'Outre-mer, ils ont acheté sans connaître la ville, le quartier, la situation de la copropriété.

Ils ont obtenu des prêts pour acheter un logement à bas prix mais se sont retrouvés à payer des charges extravagantes et se sont endettés, très lourdement pour certains.

Je peux par exemple citer le cas de Zieb, 33 ans, qui est venue de Guadeloupe en Métropole en 2010 et a acheté son logement 78 000 euros. Aujourd'hui, elle se retrouve avec 71 000 euros de dettes ! J'ai aussi rencontré deux jeunes ex-propriétaires, relogés dans le parc social, dont les dettes cumulent les anciennes charges de copropriété impayées, le crédit et un nouveau loyer.

• **Comment vivent-ils la perte de leur logement ?**

On accompagne les propriétaires qui ont accepté d'être relogés en tant que locataire de l'EPF, notamment dans la mise en œuvre de cette transition qu'est le passage du statut de propriétaire à celui de locataire. Ils font face à une inversion de la trajectoire résidentielle qu'ils vivent comme un déclassement social : ils étaient propriétaires et deviennent ou vont devenir locataires dans le parc social. Leur estime d'eux-mêmes en est souvent affectée. Ce sentiment s'accroît lorsqu'il y a une saisie immobilière avec la venue d'huissiers, ce qui arrive fréquemment et est vécu comme très dégradant.

Ils supportent mal d'être traités comme locataires et conçoivent souvent pour leur relogement un logement idéal, avec des critères irréalistes au regard de leur situation et de la situation du logement en Ile-de-France, que ce soit en termes de surface ou de localisation. Nous devons travailler avec eux pour déconstruire ce désir de logement idéal qu'ils n'auront pas.

MOUS RELOGEMENT LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - SAINT-DENIS

Fortement touchée par le problème de l'habitat indigne, la ville de Saint-Denis a mis en place un dispositif renforcé pour endiguer ce phénomène et nous a dans ce cadre confié une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Initiée en 2019 et reconduite en 2021, cette mission a pour objectif d'accompagner le relogement de ménages évacués d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril et actuellement hébergés à l'hôtel, ou devant être évacués d'immeubles impropres à l'habitat.

Notre action vise à :

- ✓ accompagner les personnes dans leur projet de recherche d'un nouveau lieu de vie ;
- ✓ mobiliser l'offre de logements ou d'hébergements adaptés à leur situation.

Depuis le début de la mission, 71 ménages ont été orientés par la ville de Saint-Denis (38 en 2019, 12 en 2020, 21 en 2021).

Un grand nombre de ménages accompagnés n'était pas connu des services sociaux de la Ville en amont de l'évacuation et notre accompagnement a permis une ouverture de droits pour une partie d'entre eux.

Parmi les freins à l'accès au logement social, on note comme les années précédentes, pour une part importante des ménages, une situation de précarité administrative liée notamment à une irrégularité de séjour. Une situation représentative de l'habitat indigne, souvent seule possibilité de se loger pour des personnes en situation administrative précaire.

Profil des 48 ménages accompagnés

- la moitié des ménages accompagnés sont des hommes isolés, à 66% ;
- 52% des ménages perçoivent des revenus d'activité (soit 30 ménages sur 48) ; 23% sont bénéficiaires des minima sociaux ; 9% perçoivent l'aide retour à l'emploi (ARE) ; 8% perçoivent des indemnités de retraite ; 4% sont sans revenus ; 2% sont entrepreneurs et 2% touchent l'AAH ;
- L'âge moyen est de 46 ans.

Bilan 2021

11 ménages ont été relogés, soit 28 personnes (14 adultes et 14 enfants)

48 ménages accompagnés (dont 21 nouveaux en 2021), soit 97 personnes (60 adultes et 37 enfants)

Recueil de la satisfaction du public accompagné

Nous avons réalisé une enquête auprès des ménages accompagnés, portant sur leur parcours de relogement et la qualité de l'accompagnement social. Dans 95% des cas, le dispositif a amélioré les conditions de vie des ménages et l'accompagnement de notre équipe sociale a été très apprécié. Le questionnaire a toutefois souligné la pénurie d'hébergement hôtelier adapté aux situations des personnes suite à leur évacuation.

NOS ATOUTS POUR RÉALISER NOS MISSIONS

Afin de mener à bien nos missions, nous nous appuyons sur la pluridisciplinarité de nos équipes et nos fonctions support, en mettant notamment l'accent sur la transmission de nos savoir-faire et la création d'outils numériques innovants.

Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, nous développons des actions de sensibilisation sur ce thème destinées à nos partenaires, principalement les intervenants sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA) et les professionnels des centres d'hébergement généraliste ; l'objectif étant de contribuer à leur montée en compétences sur le sujet et ainsi favoriser la sortie des ménages hébergés vers le logement. **L'année 2021 a été marquée par la création d'un service spécifique** (Formation, Observation et Développement), **une diversification de notre offre de formation**, ainsi qu'un renforcement de nos études.

Nous développons en interne des systèmes d'information (SI) dédiés à nos missions, dans une exigence de qualité et d'amélioration continue du service rendu aux ménages accompagnés. Ils ont pour objectif de fournir aux intervenants sociaux des outils simples, efficaces et complets, et de développer des pratiques de travail communes à nos équipes. Ce développement de nouveaux outils numériques performants et innovants, réalisé par notre Direction du développement numérique, s'est poursuivi en 2021.

Nos équipes comptent des agents aux compétences et profils variés (travailleurs et médiateurs sociaux multilingues, conseillers en insertion professionnelle, gestionnaires administratifs...), une pluridisciplinarité confortée ces dernières années. L'augmentation et la diversification de nos missions se sont en effet accompagnées d'un **enrichissement des profils et compétences**, une variété et complémentarité des métiers qui constitue l'un de nos atouts majeurs.

TRANSMISSION DE NOS SAVOIR-FAIRE : ATELIERS DE SENSIBILISATION ET FORMATIONS-ACTIONS

Nous nous sommes adaptés aux aléas du contexte sanitaire et avons proposé, alternativement ou dans un même temps, selon les périodes de l'année et les règles en vigueur, des formations à distance et en présentiel. Nous avons également fait **évoluer notre offre de formation** en proposant des ateliers thématiques d'une demi-journée. Nous avons enfin **mis en place des formations-actions dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)**.

1. Les ateliers

Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés »

Le préfet de la Région d'Ile-de-France nous a confié en 2019 la mise en place de sessions d'information et de sensibilisation auprès des intervenants sociaux des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil, afin de permettre une accélération des sorties des réfugiés sur les dispositifs de logement.

22 sessions ont été proposées en 2021.

Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des personnes hébergées »

Lancé en septembre 2020, cet atelier s'adresse aux intervenants sociaux du secteur d'hébergement généraliste. Le contenu des ateliers « accès au logement des réfugiés » a été adapté aux spécificités du secteur AHI (accueil, hébergement, insertion) généraliste.

19 sessions ont été organisées en 2021.

Ateliers à la carte

Nous proposons depuis mai 2021 une offre plus souple d'ateliers à la carte, à distance et d'une durée de 2h30.

50 ateliers ont été organisés sur les thématiques suivantes :

- Comment prendre en compte le contexte francilien du logement dans le projet de relogement des personnes hébergées ?
- Comment construire un dossier d'accès au logement social et le labelliser SYPLO ?
- Comment construire une démarche d'accès au logement par la mobilité nationale avec la personne hébergée ?
- Comment mobiliser le parc privé à des fins sociales ?

Bilan 2021

968 professionnels ont été formés dont :

274 intervenants des structures du DNA, issus de 45 structures d'hébergement différentes. 25 opérateurs ont orienté leurs équipes, aux premiers rangs desquels Coallia, FTDA, la Croix Rouge et Groupe SOS ;

694 professionnels du secteur AHI issus de 24 structures différentes, CHU et CHRS en tête. 51 opérateurs ont orienté leurs équipes vers ces ateliers, avec en tête le Samu social, Coallia, la Croix-rouge et Emmaüs Solidarité.

Selon les évaluations, 97% des participants sont satisfaits des ateliers et considèrent qu'ils pourront réinvestir les acquis de la formation en situation professionnelle. Outre les éléments techniques, ils retiennent l'importance de travailler un projet de relogement individualisé et d'ouvrir la recherche de logement à de nouveaux territoires, notamment via la mobilité nationale.

2. La formation-action* AGHIL

Dans le cadre de la mission AGHIL (*voir page 29*) nous avons été chargés de mener des formations-actions au sein de centres d'hébergement généraliste (CHRS). **Partant des besoins des structures et des personnes hébergées, elles ont pour objet de mettre les équipes des CHRS en situation d'accélérer les sorties vers le logement des ménages hébergés.** Nous proposons une formation-action en 4 étapes, centrée sur un appui renforcé de 3 mois, suivi d'un appui allégé aux chefs de service des centres afin d'ancrer le changement de pratiques au sein de leurs équipes.

La phase d'appui renforcé s'articule autour de quatre types d'interventions : des ateliers destinés aux intervenants sociaux (projet de logement du ménage, accès au logement social...) ; une analyse des pratiques liées au relogement ; des médiations tripartites afin d'identifier des solutions avec le ménage hébergé et son travailleur social ; un appui à la mise en œuvre d'actions, outils ou pratiques favorisant le relogement, notamment via des actions collectives pour les personnes hébergées, qui permet de les informer mais aussi de recueillir leurs souhaits et besoins.



Bilan 2021

La formation a bénéficié à 29 CHRS issus de 13 opérateurs différents et répartis sur tous les départements franciliens (CASVP, Equalis, Emmaüs Solidarité, Cités Caritas) ;

236 professionnels ont participé à la formation-action ; 157 personnes hébergées ont participé à des actions collectives ; 12 comités de pilotage ont associé 56 cadres des CHRS.

La satisfaction des intervenants sociaux a été recueillie via un questionnaire : 9 sur 10 étaient globalement satisfaits de la formation-action et 8 sur 10 ont déjà utilisé les connaissances acquises dans leurs accompagnements.

* Le terme « formation-action » désigne un processus éducatif où le participant étudie ses propres actions, avec un accompagnateur-formateur, afin d'améliorer ses pratiques.



CRÉATION D'OUTILS NUMÉRIQUES INNOVANTS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX MÉNAGES

L'intégration de l'ensemble des missions dans la plateforme sociale, outil commun pour le suivi des accompagnements

L'ensemble de nos missions a été intégré en 2021 dans la plateforme sociale, entièrement développée en interne en 2020 et dont l'objectif est d'améliorer le service rendu aux ménages que nous accompagnons. Elle fournit aux travailleurs sociaux un outil simple, pratique et complet, qui permet de consigner tous les éléments nécessaires au diagnostic de la situation et à l'insertion par le logement d'un ménage. Toute démarche réalisée peut y être intégrée, afin de valoriser le travail d'accompagnement.

S'inscrivant dans une exigence permanente de qualité et d'efficacité du service rendu, ce système d'information favorise le développement de pratiques de travail communes aux équipes sociales du GIP HIS et la production d'analyses fines grâce au mode de collecte des données, qui permet d'établir des indicateurs fiables. La plateforme fait l'objet de mises à jour régulières, afin d'optimiser son utilisation ou d'intégrer les évolutions du secteur du logement.

Le développement de Systèmes d'Information (SI)

Le SI parcours Réinstallation

La Plateforme nationale pour le logement des réfugiés réalise chaque année une enquête de suivi des ménages accueillis sur le territoire français dans le cadre du programme de réinstallation. **Afin de faciliter la collecte des données** - qui reposait jusqu'alors sur des fichiers PDF -, **une plateforme d'enquête en ligne a été créée et lancée en juin 2021**. Elle a pour objectifs d'évaluer les délais d'accomplissement des principales démarches administratives, économiques et sociales des ménages accueillis et d'alerter la DGEF* et les territoires sur d'éventuels dysfonctionnements ; elle constitue une base de données statistiques en « temps réel » qui permettra d'alimenter les études annuelles du GIP HIS sur le programme de réinstallation. Ces données sont totalement anonymisées.

Les indicateurs retenus s'articulent autour de 3 principaux volets :

- Situation administrative : notification de la décision OFPRA**, réception du premier récépissé constatant l'octroi d'une protection internationale, reconstitution de l'état civil ;
- Droits sociaux et ressources : perception du revenu de solidarité active, ouverture des droits à la caisse

d'assurance maladie, ouverture d'un compte bancaire ;

- Démarches d'intégration : signature du contrat d'intégration républicaine (CIR), début effectif des cours de français, inscription à Pôle emploi/mi mission locale, obtention du premier contrat de travail, entrée en formation, accès au statut de locataire en titre.

* Direction Générale des Etrangers en France

** Office français de protection des réfugiés et apatride

Situation administrative

Indicateur	Délai moyen en jours	Echantillon	Adultes	Enfants
Délai moyen de notification de la décision OFPRA	51	196	503	414
Délai moyen d'obtention du 1er récépissé	41	221	549	439
Délai moyen d'obtention du 1er titre de séjour	207	104	271	214
Délai moyen de réception de l'état civil reconstitué par l'OFPRA	152	122	332	251

Droits et ressources

Indicateur	Délai moyen en jours	Echantillon	Adultes	Enfants
Délai de perception du premier versement RSA	91	155	368	333
Délai de perception effective des premières allocations familiales	94	120	291	321
Délai d'ouverture des droits de santé (PUMA)	49	201	502	420
Délai d'ouverture du premier compte bancaire courant	108	140	330	291

Le SI Relogement

Créé pour les ORCOD IN de Clichy-sous-Bois et Grigny, ce système d'information se concentre sur la partie relogement. Son objectif est de fluidifier le processus de relogement, en proposant des adéquations entre les logements mis à disposition par les bailleurs et des ménages prêts au logement. Il permet également d'alerter le chargé de relogement sur les dates de restitution des logements, afin d'éviter qu'ils soient rendus sans être attribués.

Don de matériel informatique à l'association Ateliers sans frontières

Nous avons cette année fait don de matériel informatique (62 unités centrales, 18 ordinateurs portables et 25 écrans plats) à l'association Ateliers sans Frontières, qui dépend du groupe Arès. Il s'agit de matériel obsolète ou défectueux qui est recyclé, réparé et revalorisé par des personnes en réinsertion sociale et professionnelle.

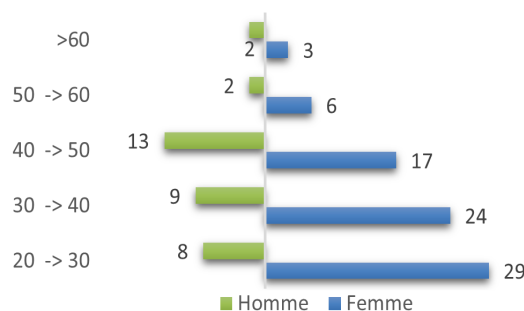
NOS RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre, nos équipes comprenaient 137 agents, dont 63 avaient rejoint le Groupement pendant l'année. L'activité de recrutement a de nouveau été très intense en 2021.

	1 ^{ER} JANVIER 2021		31 DÉCEMBRE 2021		VARIATION
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	
CDI	54	42,2%	59	43%	+09,26%
CDD	62	48,4%	74	54%	+19,35%
Alternance	12	9,4%	4	03%	-66,67%
Total	128	100%	137	100%	+7,03%

Nos équipes présentent un profil majoritairement féminin et jeune : 70% de nos agents sont des femmes et la moyenne d'âge est de 37 ans.

Répartition par genre et âge



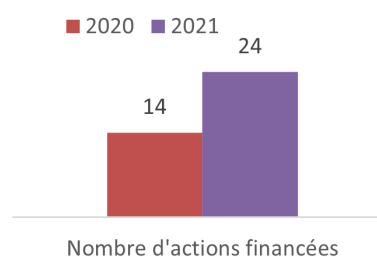
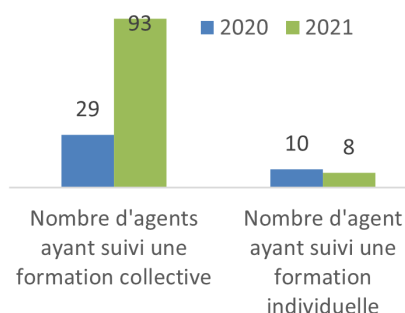
Formations : enrichir les compétences de nos équipes

Afin de valoriser et d'enrichir les compétences de nos collaborateurs, nous avons mis en place un Plan de développement des compétences. Bien que sa mise en œuvre ait été, comme l'an dernier, freinée par la crise sanitaire, 2021 se révèle dans l'ensemble une année bien plus satisfaisante en matière de formations dispensées. Nous avons en effet permis à nos agents de bénéficier d'actions plus nombreuses et diversifiées dans leurs thématiques. Le nombre d'agents ayant suivi des formations collectives a beaucoup augmenté par rapport à l'an passé (+221%), avec notamment des formations sur le logement proposées par l'ADIL* (66 agents y ont participé, certains ayant suivi plusieurs formations).

Au 31 décembre, 24 actions ont été financées, qui ont permis à 93 agents de suivre une formation collective et à 8 agents une formation individuelle.

* Agence Départementale d'Information sur le Logement

Deux modules de formations ont par ailleurs été proposées en interne à 53 agents, sur les thématiques suivantes : la demande de logement social (DLS) en Ile-de-France (32 participants) ; postures et écrits professionnels (21 participants). Assurées par l'équipe du service Formation, Observation et Développement, elles ont pour objectif d'enrichir les compétences des agents et de développer les liens interservices.



Mise en place de sessions d'analyses de pratique de travail social

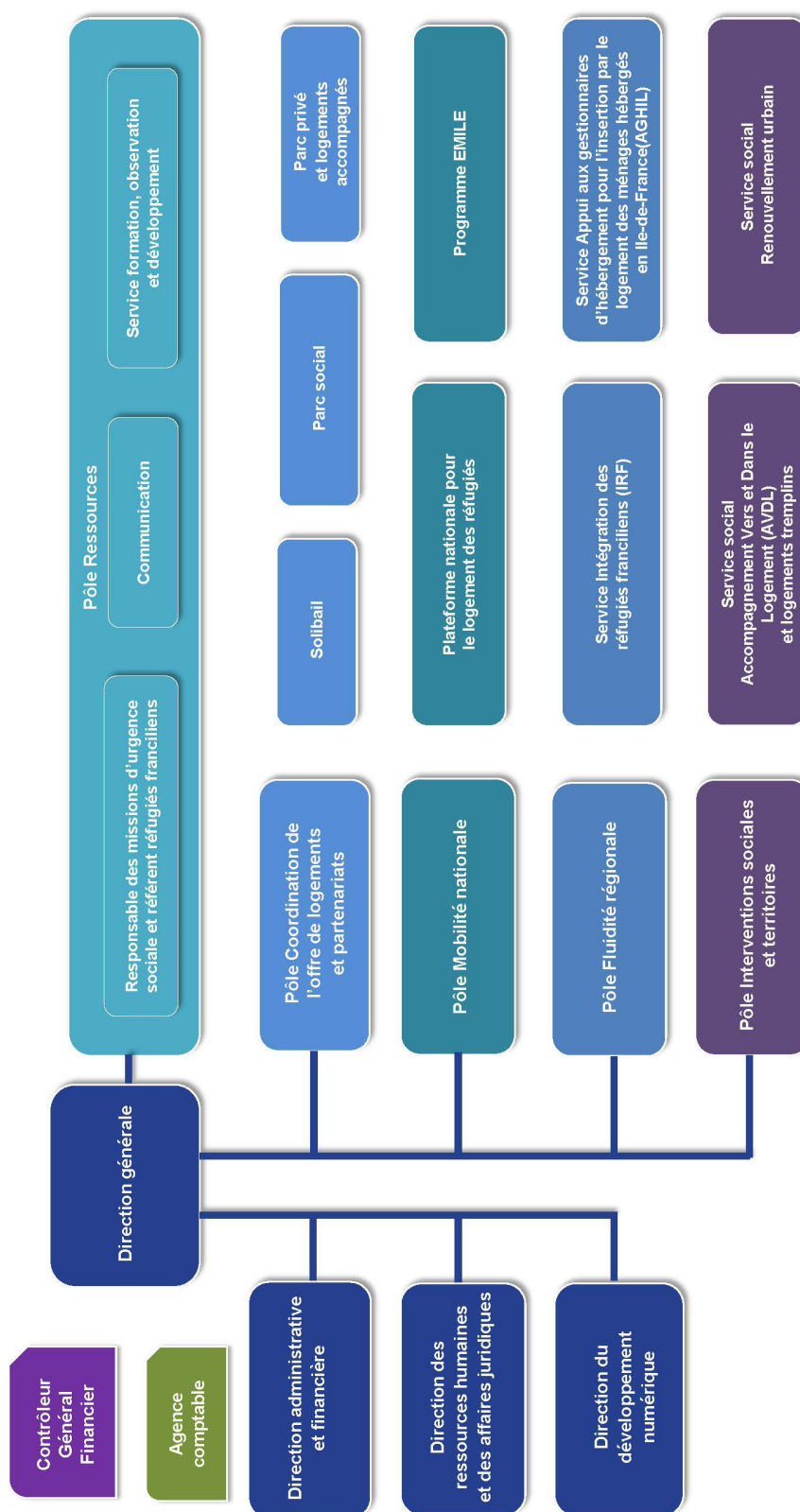
En 2021, les travailleurs sociaux du pôle Interventions sociales et territoires ont bénéficié de sessions d'«analyse de pratiques de travail social», ayant pour objectif de :

- Renforcer sa capacité d'analyse de situations problématiques (réflexivité) pour prendre du recul et professionnaliser ses actions ;
- Consolider ses compétences d'accompagnement à l'épreuve du réel de l'activité, diversifier ses modalités d'intervention ;
- Développer une écoute constructive, bienveillante et non-jugeante, outil indispensable de la relation d'aide et d'accompagnement ;
- Améliorer ses compétences relationnelles dans l'équipe, le «travailler ensemble», au service de la personne accompagnée.

L'évaluation réalisée auprès de participants fait état d'un très fort niveau de satisfaction : 43% de personnes très satisfaites et 43% de personnes satisfaites contre 14% de personnes en parties satisfaites. Au regard de ce bilan positif, il a été décidé de réitérer et développer cette démarche en 2022.



ORGANIGRAMME



GOUVERNANCE

Philippe CROUZET	Président du GIP HIS
------------------	----------------------

> Siègent avec voix délibérative

Nathalie BASNIER	Représentant le Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de paris
Patrick LE GALL	Directeur Adjoint DRIHL
Pascale MOSSAN	Cheffe de service alpe - drihl
Hélène N'DIAYE BODIN	Directrice Régionale Adjointe, Relation Clients IDF, d'Action logement Service
Myriam BERGHOUT	Directrice Adjointe Ile-de-France Groupe ADOMA
Elise CHARRIERE	Directrice Générale SOLIHA EST PARISIEN
Thierry DEBRAND	Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat
Elisabeth NOVELLI	Directrice générale adjointe en charge de la direction de la clientèle SEQENS solidarités
Laura SCHMITLIN	Responsable pôle innovation Sociale à l'AORIF
Bruno ROUSSEAU	Directeur général d'Immobilier 3F

> Siègent avec voix consultative

Françoise COMTE-RICUR	Représentant Emmaüs Solidarité
Éric CONSTANTIN	Directeur de l'agence régionale ile-de-france, fondation abbé pierre

> Siègent également à l'Assemblée Générale

Jean Philippe PIERRE	Contrôleur Général au Ministère de l' Economie et des Finances
Tossim ASSIH	Agent Comptable

L'année 2021 aura été marquée par la triste disparition de Christophe Rabault, administrateur du GIP HIS depuis 2013 et directeur de l'AORIF, décédé le 13 mars 2021. Durant ses huit années de mandat, il a activement contribué à défendre le rôle d'interface du Groupement entre bailleurs, Etat et associations. Nous avons perdu un précieux partenaire.



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tél. : 01 41 58 76 76 - Fax : 01 43 62 63 46

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org